



Genève, le 21 janvier 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**Journée de la mémoire et de l'holocauste  
et de la prévention des crimes contre l'humanité**

**Dans le cadre de la onzième édition de la Journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité, le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), en collaboration avec le Théâtre Saint-Gervais, projette le lundi 27 janvier 2014 le film suisse *Das Boot ist Voll* de Markus Imhoof qui ouvre la discussion sur l'évolution de la mémoire collective de la Suisse.**

Intitulée *Trous de mémoire ? La Suisse et la Seconde Guerre mondiale*, cette journée s'intéressera en particulier à la question de l'accueil et du refoulement de réfugiés juifs qui tentaient, souvent de manière désespérée, d'échapper à leur persécution et à leurs bourreaux.

Durant la journée, quelque 300 élèves de l'enseignement secondaire assisteront avec leurs enseignant-e-s à une lecture croisée en allemand et en français d'extraits du *Journal 1946-1949* de Max Frisch et du texte *Quand Auschwitz est en Suisse* d'Adolf Muschg, ainsi qu'à la projection du film *Das Boot ist Voll*.

Dès 18 heures, le public est invité à rejoindre le Théâtre Saint-Gervais, 5, rue du Temple, 1201 Genève. M. Charles Heimberg, professeur ordinaire, faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, spécialiste des questions histoire et mémoire, introduira la projection du film de Markus Imhoof en version originale, sous-titré en français.

**Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport prendra la parole à l'issue de la projection du film.**

Les problématiques soulevées par le film permettront d'engager la table ronde dès 20h15 sur l'attitude des autorités et des élites helvétiques à l'égard du régime nazi et de ses crimes de masse. Dix ans après les travaux de la Commission d'experts Suisse-Seconde Guerre mondiale présidée par Jean-François Bergier, la question de la mémoire collective relative à cette période doit être posée, tout comme celle de l'oubli possible ou de la banalisation de faits historiques.

La table ronde, animée par Mme Sonia Zbinden, historienne, réunira :

- Mme Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale ;
- Mme Monique Eckmann, déléguée de la Suisse à l'International Holocaust Remembrance Alliance, ITF ;
- M. Nils de Dardel, conseiller national, co-initiateur romand du Manifeste du 21 Janvier 1997 ;
- M. Marc Perrenoud, historien au Département fédéral des affaires étrangères, conseiller scientifique de la Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale (« Commission Bergier »).

**Programme public** (réservation indispensable par téléphone au ☎ 022 908 20 00) :

18h 00 Projection du film *Das Boot ist voll*

Intervention de Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat, chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

19h 40 Apéritif dînatoire

20h 15 Table ronde *Trous de mémoire ? La Suisse et la Seconde Guerre mondiale : quelle évolution de la mémoire collective ?*

### Journée de la mémoire

La conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), en 2003, a désigné le 27 janvier comme Journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité dans les établissements scolaires de toute la Suisse.

Cette journée vise notamment à rappeler le drame de l'Holocauste et des génocides qui ont marqué l'histoire de l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'à réfléchir sur les droits humains, la tolérance et le dialogue interreligieux et interculturel.

### Voir aussi

Mémoires blessées (conférences, lectures, film, théâtre) du 28 janvier au 15 février 2014 au théâtre Saint Gervais : [www.saintgervais.ch](http://www.saintgervais.ch).

Le pavillon SICLI, route des Acacias 25 : exposition *MONUMENTI, les mutations de la mémoire yougoslaves*, ouvertes aux classes genevoises.

*Pour tout complément d'information :*

*Mme Chantal Andenmatten, directrice du service enseignement et formation de la direction générale secondaire II, DIP, ☎ 022 546 59 14 ;*

*Mme Teresa Skibinska, secrétaire générale adjointe, DIP, ☎ 022 546 69 35 ou 079 503 77 99.*



Genève, le 22 janvier 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué conjoint  
du département de l'instruction publique, de la culture et du sport  
et du département de la culture et du sport de la Ville de Genève**

**Les fonds d'art contemporain du canton et de la Ville  
ensemble à [artgenève](#)**

**Dans le cadre du salon d'art contemporain [artgenève](#), à Palexpo du 30 janvier au 2 février 2014, les fonds de la Ville et du canton présentent sur un stand commun des acquisitions récentes de leurs collections respectives d'art contemporain.**

Le public pourra ainsi voir, entre autres, les œuvres de Valentin Carron, Franz Gertsch, Alex Hanimann, Urs Lüthi, Frédéric Moser & Philippe Schwinger, Gianni Motti et Rémy Zaugg, appartenant soit au Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC) soit au Fonds municipal d'art contemporain (FMAC). Il s'agit pour la plupart de pièces de grandes dimensions, dont le choix reflète la politique menée par les deux entités, caractérisée notamment par la possibilité d'acquérir des œuvres ou des ensembles conséquents, voire d'importance muséale.

A eux deux, ces fonds disposent à ce jour d'environ 7000 œuvres d'artistes contemporains, pour la plupart vivants (3000 au FCAC et près de 4000 au FMAC). Leur présence sur un stand commun (stand A07) à [artgenève](#) vise à donner au public un aperçu de ces importantes collections. Créés respectivement en 1949 et en 1950, les fonds de décoration, devenus ensuite FCAC (Fonds cantonal d'art contemporain) et FMAC (Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève), ont vu leur mission considérablement évoluer au cours de leurs six décennies d'existence, passant de la « décoration » au soutien d'artistes contemporains par le biais d'aides à la production. Ils apportent également des aides aux structures de diffusion de l'art contemporain et aux médiateurs du domaine. Les acquisitions faites annuellement et de manière concertée par le biais des commissions des deux structures constituent le patrimoine genevois contemporain.

Les deux fonds collaborent de plus en plus étroitement, pour donner un large aperçu de la création actuelle en art contemporain. Leur présence à [artgenève](#) fait suite à d'autres opérations menées conjointement par la Ville et l'Etat, notamment pour l'art dans l'espace public.

*Pour tout complément d'information :*

- *Mme Diane Daval, responsable du Fonds cantonal d'art contemporain, DIP, ☎ 022 546 63 80.*
- *Mme Michèle Freiburghaus, responsable du Fonds municipal d'art contemporain, DCS, ☎ 022 418 45 30.*
- *Mme Geneviève Bridel, chargée d'information et communication, DIP, ☎ 079 774 40 48.*



Genève, le 25 février 2014

Aux représentant(e)s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**Ouverture des inscriptions aux camps et journées d'été  
du service des loisirs éducatifs**

**Le 3 mars, dès 6h30, s'ouvrent les inscriptions aux activités organisées pour les jeunes de 4 à 17 ans pendant l'été par l'office de l'enfance et de la jeunesse et son service des loisirs éducatifs.**

Vivre à l'alpage ou sur un voilier, randonner dans le Jura ou dans les Alpes, découvrir les sons et la musique à travers le mouvement sont quelques exemples d'activités au programme des camps et journées de l'été.

Le service des loisirs éducatifs organise, comme chaque année, une offre variée, dans les domaines nature, science, sport, art et culture. Les enfants peuvent ainsi passer des vacances en compagnie de jeunes de leur âge tout en accédant à de nouvelles expériences.

Un aperçu du programme 2014 :

- **Mic Mac artistique** - composer entre art clownesque et théâtre - camp pour les 13 à 16 ans, Versoix.
- **Mon corps-ma musique** - affiner ses perceptions à travers musique et mouvements, camp pour les 9 à 12 ans, Versoix.
- **A petits pas vers le Sud** - découvrir la biodiversité des Alpes en se baladant de Genève au massif du Mont-Blanc - camp itinérant pour les 12 à 15 ans.
- **Les p'tits amis de Miro** - sculpture, peinture et collage - journées pour les 5 à 7 ans, Versoix.
- **Chut et chutes**, initiation aux techniques du son et à la chorégraphie - journées pour les 10 à 12 ans, Genève.

Le programme complet des camps et journées est disponible sur [www.ge.ch/loisirs\\_jeunes](http://www.ge.ch/loisirs_jeunes).

**Ouverture des inscriptions : lundi 3 mars dès 6h30**

- par internet: [www.ge.ch/loisirs\\_jeunes](http://www.ge.ch/loisirs_jeunes)
- par téléphone: +41 (0)22 546 21 50 de 6h30 à 15h; dès le 5 mars de 8h à 10h et de 14h à 16h.

Aucune inscription n'est prise sur place, ni par e-mail.

**Pour tout complément d'information :**

Mme Elena Santiago, secteur vacances, ☎+41 (0)22 546 21 51.



Genève, le 28 janvier 2014

Aux représentant(e)s des médias

**Communiqué de presse du Canton de Genève, de la Ville de Genève  
et de l'Association des Communes Genevoises**

**Lancement du projet Team Genève 2016  
ce samedi 1<sup>er</sup> février 2014 lors du Forum cantonal du sport**

La 4<sup>e</sup> édition du Forum cantonal du sport, organisé conjointement par le Canton de Genève, la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises, se déroulera ce samedi 1<sup>er</sup> février 2014 de 9h à 13h à l'Event Center du Stade de Genève. Plus de 120 élus cantonaux et communaux, représentants des milieux sportifs, des administrations cantonales et municipales sont attendus à ce rendez-vous annuel du sport genevois.

A cette occasion, la seconde édition du projet Team Genève sera présentée par les collectivités publiques genevoises. Après une expérience très positive en 2012, le Canton de Genève, la Ville de Genève, l'Association des Communes Genevoises, avec le soutien de Genève Aéroport, renouvellent leur soutien à 11 athlètes genevois qui se préparent pour les Jeux olympiques de Sotchi 2014 et de Rio de Janeiro 2016.

Benoît Schwarz (curling), seul sélectionné genevois pour les JO de Sotchi 2014 en sport individuel, Sébastien Chevallier (beachvolley), Jérémy Desplanches (natation), Guillaume Girod (voile), Swann Oberson (natation), Loïc Perizzolo (cyclisme) et Juliane Robra (judo) seront toutes et tous présents pour témoigner de leur engagement pour porter haut les couleurs suisses et genevoises au niveau international.

Le Forum cantonal du sport sera également l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre du plan pour la relève sportive 2013-2015, sur l'inventaire et l'étude des besoins en infrastructures sportives menés par la Ville de Genève, et sur l'organisation des Jeux de Genève 2014 et des Championnats d'Europe de Triathlon 2015.

**Personnes de contact :**

- M. Olivier Mutter, directeur, service cantonal du sport, DIP, [olivier.mutter@etat.ge.ch](mailto:olivier.mutter@etat.ge.ch),  
☎ + 41 (0)78 817 16 13;
- M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel de M. Sami Kanaan, Ville de Genève, département de la culture et du sport, [felicien.mazzola@ville-ge.ch](mailto:felicien.mazzola@ville-ge.ch),  
☎ + 41 (0)79 542 66 50;
- Mme Elizabeth Böhler-Goodship, présidente de la commission sportive, Association des communes genevoises, [elizabeth.bohler@grand-saconnex.ch](mailto:elizabeth.bohler@grand-saconnex.ch),  
☎ + 41 (0)79 214 07 32.



Genève, le 30 janvier 2014

Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la culture et du sport**

### **Modalités de surveillance de l'enseignement privé**

**Faisant suite aux articles parus dans la presse, la conseillère d'Etat chargée de l'instruction publique, de la culture et du sport tient à rappeler les dispositions concernant l'enseignement privé.**

Conformément à la [loi sur l'instruction publique \(LIP\)](#) et au [règlement relatif à l'enseignement privé](#) :

- Toute exploitation d'une école privée fait l'objet d'une autorisation préalable du département (articles 14A LIP et 7 du règlement). Celui-ci vérifie notamment que le programme est conforme au Plan d'étude romand (PER), que les personnes en contact direct avec les élèves disposent de qualifications personnelles et professionnelles adéquates, que les locaux remplissent toutes les normes de sécurité et de salubrité. Toutefois, il convient de souligner que l'autorisation ne constitue pas une reconnaissance du département quant à la valeur de l'enseignement (article 8 du règlement).
- Chaque enfant habitant Genève et en âge de scolarité obligatoire doit recevoir, qu'il soit inscrit à l'école publique, dans une école privée ou à domicile, une instruction conforme à l'accord Harnos et à la convention scolaire romande (article 9 LIP).
- L'objectif de la scolarité obligatoire est que chaque élève acquiert la formation de base qui lui permet d'accéder aux filières de formation professionnelles ou de formation générale du degré secondaire II afin de pouvoir s'insérer dans la vie sociale et professionnelle (article 11B LIP).
- Si les écoles ne respectent pas les objectifs du PER ou d'un programme reconnu comme équivalent, le DIP peut retirer l'autorisation d'exploiter de l'école concernée et prendre une sanction pénale, sous la forme d'une amende (articles 15 et 15A LIP).

La situation des écoles citées dans les articles et le contenu précis de leur enseignement n'étaient pas connus jusqu'à maintenant de la direction actuelle du département. Dès lors, la conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport a décidé de procéder à un contrôle pour déterminer si les dispositions légales sont bien respectées.

Par ailleurs, la refonte de la LIP en cours sera l'occasion de mener une réflexion sur la marge de contrôle et les modalités de surveillance des écoles privées.

***Pour tout complément d'information :***

*Teresa Skibinska, secrétaire générale adjointe, DIP, ☎ 022 546 69 35 ou 079 503 77 99.*



Genève, le 3 février 2014

Aux représentant(e)s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**Et si vous faisiez un échange linguistique?**

**Envie de pratiquer l'allemand, l'anglais, l'italien ou l'espagnol ? Envie de développer ses compétences linguistiques? Envie de découvrir une nouvelle région, de vivre une autre culture et de se faire de nouveaux amis? Alors c'est le moment de s'inscrire à un échange linguistique. Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le site [www.ge.ch/echanges\\_linguistiques](http://www.ge.ch/echanges_linguistiques).**

**1. Les élèves de 11 à 15 ans peuvent s'inscrire à un échange pendant les vacances avec la Suisse alémanique et le Tessin.**

Chaque jeune sera alors jumelé-e à un-e partenaire alémanique ou tessinois-e du même âge et partagera des intérêts communs. Par la suite, ce sont les deux familles qui déterminent les dates et la durée de l'échange.

Le coût se limite au prix du transport. Au retour de l'échange, les participant-e-s rendent une brève évaluation et reçoivent une attestation pour leur échange.

Après cette expérience, les élèves parlent l'allemand ou l'italien plus facilement et avec moins de crainte. Leur motivation pour apprendre une autre langue s'en trouve ainsi renforcée.

Une mère témoigne: "*C'était une expérience fantastique sur le plan linguistique et aussi sur les plans humain, relationnel et culturel*".

Les élèves qui souhaitent prendre part à un tel échange pendant les vacances d'été peuvent s'inscrire sur le site [www.ch-go.ch/eiv](http://www.ch-go.ch/eiv). **Inscription durant le printemps 2014.**

**2. Les élèves de 13 et 14 ans peuvent s'inscrire à un échange court pendant les vacances d'été en Allemagne (Hambourg) et ceux de 15 et 16 en Allemagne (Schleswig-Holstein), Espagne (Valence) ou au Tessin. Ou alors à un échange de deux mois sur temps scolaire, de septembre à octobre ou janvier à février, avec l'Allemagne, l'Espagne ou le Tessin.**

Organisés par le centre des échanges et séjours linguistiques du département de l'instruction publique, de la culture et du sport, ces échanges s'adressent aux élèves du CO (9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> degrés) et du début du PO (12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> degrés).

Toute l'information nécessaire est disponible sur le site mentionné plus haut ou dans la brochure « *Apprendre en vivant la langue* », disponible auprès de tous les secrétariats scolaires.

Les familles ne s'engagent qu'après acceptation du dossier du ou de la partenaire qui leur sera soumis. Tous les voyages sont accompagnés par deux enseignant-e-s. Les organismes à l'étranger sont des partenaires de longue date du centre des échanges et des séjours linguistiques. **Le délai d'inscription est fixé au 15 mars 2014.** Le prix varie en fonction de la destination; il comprend le voyage et l'accompagnement.

L'expérience est unique comme en témoignent Manon et sa mère:

*« J'ai beaucoup profité de cet échange. Mon allemand s'est beaucoup amélioré et j'ai fait beaucoup de rencontres et tissé des liens que je n'oublierai jamais. »* Manon, 2012.

*« J'encourage tous les parents à inscrire leurs ados à cet échange. Il a été très profitable pour les deux parties. Et sans aucun souci du côté parental. »* Maman de Manon.

Pour tout complément d'information:

Mme Claire Didelot , coordinatrice des échanges de l'enseignement primaire,  
☎ +41 (0)22 546 39 61, [claire.didelot@edu.ge.ch](mailto:claire.didelot@edu.ge.ch).

Mme Nicole Stoeckli, coordinatrice a.i. des échanges du cycle d'orientation,  
☎ +41 (0)22 388 53 00, [nicole.stoeckli@etat.ge.ch](mailto:nicole.stoeckli@etat.ge.ch).

M. Pierre Bickel, coordinateur des échanges de l'enseignement postobligatoire et responsable du centre des échanges et séjours linguistiques (CESEL), ☎ +41 (0)22 388 71 01, [echanges.linguistiques@etat.ge.ch](mailto:echanges.linguistiques@etat.ge.ch).



Rhône-Alpes Région

l'ain  
Conseil général

haute savoie  
Conseil Général

Grand Genève  
AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE

GE200.CH

---

## Communiqué de presse

Genève, le 25 février 2014 – **En soutenant les Jeux de Genève 2014 (17-18 mai), les collectivités publiques de la région vont faire battre le cœur du Grand Genève au rythme du sport et de la jeunesse.**

**Le canton et la Ville de Genève, l'Association des communes genevoises, la Ville de Nyon, l'ARC syndicat mixte, la région Rhône-Alpes, les conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie et le Grand Genève œuvrent ensemble, aux côtés de l'Association genevoise des sports, à l'organisation des Jeux de Genève 2014. Une manière concrète et positive de faire vivre cette région franco-valdo-genevoise dans un esprit sportif de tolérance, de fair-play et d'échange.**

En 2012, la première édition des Jeux de Genève fut un réel succès, avec la participation de 1800 sportives et sportifs de 10 à 18 ans et vingt-et-une compétitions. Cet engouement a inspiré aux organisateurs un projet plus ambitieux encore : des jeux qui embrasseraient toute la région. Pour leur deuxième édition, les 17 et 18 mai prochains, les Jeux de Genève ont vu grand.

**Grand comme « Grand Genève ».** Près de 4000 jeunes athlètes, originaires de tout le Grand Genève, sont ainsi attendus sur dix sites de compétition à Annemasse, Genève, les Trois-Chêne, Nyon, dans le Pays de Gex et même tout en haut du Salève ! Et pour que la fête soit belle des deux côtés de la frontière, deux Villages des Jeux accueilleront public, sportifs et animations à Vessy et Annemasse. La participation des jeunes à cette manifestation sera l'occasion de belles rencontres et d'échanges et ne peut que participer à la construction d'une identité commune.

**Grand comme « grand cru ».** Comme les Jeux olympiques, les Jeux de Genève sont une manifestation multisports. Cette année, plus de trente disciplines sportives sont au programme. Chaque compétition devrait voir s'affronter des jeunes de clubs sportifs genevois, français (Ain et Haute-Savoie) et vaudois. C'est grâce à l'enthousiasme et au travail des associations et clubs sportifs de la région qu'une manifestation d'une telle ampleur pourra avoir lieu.

Les Jeux de Genève comptent également sur le soutien de quelque 500 bénévoles pour assurer un bon déroulement de la manifestation. Un véritable tour de force. Un appel aux bénévoles est en cours dans tout le Grand Genève.

Enfin, pour cette deuxième édition, les jeux pourront compter sur le soutien de nombreux ambassadeurs, champion-ne-s confirmé-e-s ou athlètes en devenir, qui ont tous à cœur de soutenir la relève sportive de leur région.

---

Photos Jeux de Genève 2012 : <http://bit.ly/JdG12-Photos>  
Photos marraines et parrains 2014 : <http://bit.ly/JdG14-PhotosMarrainesParrains>  
Ressources media : <http://www.jeuxdegeneve.ch/Medias>

*Pour toute information complémentaire :*

- M. Olivier Mutter, directeur du service cantonal du sport, DIP,  
☎ +41 78 817 16 13 ; [olivier.mutter@etat.ge.ch](mailto:olivier.mutter@etat.ge.ch).
- Mme Sybille Bonvin, cheffe du service des sports de la Ville de Genève,  
☎ +41 22 418 40 10 ou +41 79 277 77 12 ; [sybille.bonvin@ville-ge.ch](mailto:sybille.bonvin@ville-ge.ch).
- Mme Audrey Sommer, responsable communication et médias,  
☎ +41 79 570 14 66 ; [communication@jeuxdegeneve.ch](mailto:communication@jeuxdegeneve.ch).



Genève, le 10 mars 2014

Aux représentant(e)s des médias

**Communiqué conjoint**  
**du département de l'instruction publique, de la culture et du sport**  
**et du département de la culture et du sport de la Ville de Genève**

## **Prix du cinéma suisse 2014**

### **Tous les films nominés aux Cinémas du Grütli**

**La remise des Prix du cinéma suisse 2014 aura lieu le 21 mars prochain à Zurich. Dans cette perspective, du 17 au 23 mars, une « Semaine des nominés » se déroule simultanément aux Cinémas du Grütli de Genève et au Filmpodium de Zurich. Projections, débats, rencontres avec des réalisateurs, des producteurs et des acteurs, une occasion unique de découvrir le meilleur de la production cinématographique suisse de l'année écoulée.**

Le Prix du cinéma suisse est un engagement de l'Office fédéral de la culture (OFC). Il est réalisé en partenariat avec la SRG SSR et, depuis 2012, avec l'Association «Quartz» Genève Zürich, qui regroupe le canton de Genève et les villes de Genève et Zurich. La cérémonie de remise des Prix a lieu en alternance dans les deux villes.

Comme l'an dernier, les partenaires proposent une série de manifestations destinées à mettre en valeur cet événement. Ainsi, les publics genevois et zurichoïses pourront (re)voir, du lundi 17 au vendredi 21 mars, tous les films nominés au tarif incitatif de cinq francs. Durant le week-end, les projections des films primés seront gratuites.

Des rencontres avec les professionnels nominés – réalisateurs, producteurs, distributeurs – figurent aussi au programme de la semaine. Sous le titre « Filmer le Diable et le bon Dieu », un grand débat sur le traitement de la politique dans le cinéma suisse aura lieu jeudi 19 mars à 19h30 en présence, notamment, des réalisateurs Jean-Stéphane Bron, Kaveh Bakhtiari et Fernand Melgar. Quant à la journée du dimanche 23 mars, elle sera consacrée à l'œuvre d'Alexander J. Seiler, l'une des grandes figures du documentaire dans ce pays et lauréat du Prix d'honneur 2014.

Enfin, la « Semaine des Nominés » fait aussi la part belle à la relève en présentant les meilleurs courts métrages des étudiants en cinéma de la Haute école d'art et de design Genève et de la Zürcher Hochschule der Künste, le 17 mars à Genève et le 18 mars à Zurich.

Manifestation résolument populaire et conviviale, la « Semaine des nominés » fait écho à la « Nuit des nominations », qui a lieu fin janvier dans le cadre des Journées cinématographiques de Soleure. Elle illustre la volonté de l'OFC et de ses partenaires de favoriser les échanges entre les régions linguistiques et d'associer le public à la célébration du cinéma suisse.

**Programme détaillé de la « Semaine des Nominés » :** <http://www.cinemas-du-grutli.ch> .

Pour tout complément d'information :

- Mme Thylane Pfister, conseillère culturelle, service cantonal de la culture, DIP,  
☎ +41 (0)22 546 66 82.
- M. Jean-Bernard Mottet, conseiller culturel, département de la culture et du sport, Ville de Genève,  
☎ +41 (0)22 418 65 05.



Genève, le 20 mars 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**« Notes en fête » au DIP**

**Deux orchestres et quatre chœurs sur scène entre le 21 mars et le 16 mai 2014**

**De Jean-Jacques Goldmann à Monteverdi en passant par Schubert, les opéras italiens ou Eurythmics, les musicien-ne-s de l'enseignement public genevois interprètent un répertoire très éclectique ce printemps, avec dix-huit concerts publics dans différents lieux de Genève. [Programme](#) et dates à la page suivante.**

On ne le sait pas forcément : le DIP a une longue histoire de la pratique musicale qui repose sur la même passion des enseignant-e-s et des élèves pour la musique d'hier et d'aujourd'hui. C'est pourquoi on recense – tous degrés d'enseignement confondus – près de deux cents chorales, cinq chœurs et deux orchestres qui se produisent en public tout au long de l'année. Cette tradition remonte à plus de 50 ans, dans le cas de l'Orchestre du Collège de Genève, fondé en 1962 !

A l'exception de ceux qui ont choisi l'option musique, au niveau secondaire, les élèves répètent tout au long de l'année scolaire à raison d'au moins deux heures par semaine, dans le cadre de cours facultatifs. Le record de répétitions est détenu par l'Orchestre du Collège de Genève, dont les membres consacrent jusqu'à 190 heures par an à la préparation d'environ quinze concerts par an.

Cette pratique musicale ne pourrait exister sans l'appui des directions d'établissement du cycle d'orientation et de l'enseignement postobligatoire qui encouragent tout au long de l'année leurs 500 choristes et instrumentistes, dont certain-es- choisissent ensuite une carrière professionnelle dans la musique.

Destinés à un très large public (certains sont repris pour la Fête de la musique), les 18 concerts donnés ce printemps concrétisent le plaisir qu'ont les élèves du DIP à jouer et chanter ensemble.

*Pour tout complément d'information:*

- *Nathalie Leutwyler, présidente de l'Orchestre du Collège de Genève, collège Rousseau, DIP, ☎ +41 (0)22 388 09 00 ;*
- *Philippe Genevay, conseiller culturel Ecole&Culture CO, DIP, ☎ +41 (0)76 579 01 36 ;*
- *Geneviève Bridel, communication – culture, DIP, ☎ +41 (0)79 774 40 48.*

## Programme et dates

Le coup d'envoi de ces huit semaines de musique en public aura lieu ce vendredi 21 mars 2014 à 19h30 au Grand-Théâtre de Genève, avec un opéra jeune public intitulé *Siegfried* ou *Qui deviendra le seigneur de l'anneau*, de Peter Larsen (samedi 22 mars: 15h et 19h30). Cette fantaisie musicale sera interprétée par l'Orchestre du Collège de Genève, sous la direction de Philippe Béran, en collaboration avec la troupe des jeunes solistes en résidence du Grand Théâtre.

Les plus jeunes (4-8 ans) se produiront par groupes de chorales dès lundi prochain à la salle Frank-Martin (Collège Calvin). Le 24 mars à 18h30, le public applaudira d'abord les choristes des écoles primaires de Conches, Cropettes et Grand-Saconnex Tour, puis, à 20h, leurs camarades des écoles de Floraire, Pré-Picot et Vandœuvres. Mardi 25 mars 2014 à 18h30, ce sont les élèves de Beaulieu, Bourquin, Petit-Senn et Sécheron qui chanteront, suivis, à 20h, de leur camarades de Jussy, Meinier et Plantaporrêts.

Ensuite, le chœur des collèges Rousseau et André-Chavanne – pas moins de 85 choristes et de jeunes solistes, tous collégiens – donnera un concert au temple de la Fusterie, les dimanche 30 mars à 17h et mardi 1<sup>er</sup> avril à 20h sous la direction d'Antoinette Herrmann-Burdet, avec au programme de célèbres chœurs d'opéras de Verdi ainsi que les danses norvégiennes de Grieg.

Dans un tout autre registre, l'orchestre du cycle d'orientation, L'OCO-Motion, entouré de près de 80 choristes du cycle d'orientation, du postobligatoire et du chœur « Déclic » du Conservatoire de musique de Genève, monteront sur la scène du Victoria Hall le mercredi 9 avril à 19h avec l'Orchestre de chambre de Genève sous la direction de Philippe Béran pour un concert intitulé *Pop & Plug*. L'occasion d'entendre les standards de la variété française et de la pop, d'Adèle à Rihanna en passant par Céline Dion.

Les mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 mai 2014, à 20h, l'Orchestre du Collège de Genève, dirigé par Philippe Béran, donnera un *Cinéconcert* à la salle Frank-Martin. Les jeunes musicien-ne-s joueront en direct la musique de *The Kid*, pendant la projection du film de Chaplin: un exercice de précision très apprécié.

Les vendredi 9 (20h30) et samedi 10 mai (19h), c'est au temple de la Madeleine que le public pourra entendre le chœur Cité/Lac (qui réunit des élèves issu-e-s des collèges Calvin, de Candolle, Sismondi et Voltaire) chanter le Requiem de Jenkins, sous la direction de Marie-Isabelle Pernoud-Liechti. Cette œuvre riche en couleurs entremêle musique occidentale et rythmes ethnos, avec une touche de saveur orientale. Ce concert est le fruit d'une collaboration avec la maîtrise du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre de Genève dirigée par Magali Dami et Serge Ilg.

Les lundi 12 (église Saint-Maurice à Veyrier) et mercredi 14 mai 2014 (église Saint-Germain à Genève), à 20h30, le chœur des collèges Claparède et Emilie-Gourd, sous la direction de Didier Bonvin, donnera un concert dans l'esprit d'une *Schubertiade*. On y entendra la *Messe en Sol*, des *Lieder*, ainsi que certains des plus beaux chœurs de Schubert, tant sacrés que profanes. Cette programmation « sur mesure » permettra aux choristes les plus avancés ainsi qu'aux plus talentueux de faire leurs premiers pas comme solistes.

Enfin, ces « Notes en fête » s'achèveront le vendredi 16 mai 2014 par des chœurs et ritournelles de l'*Orfeo* de Claudio Monteverdi, interprétée par le chœur du collège de Saussure, à l'église Notre-Dame-des-Grâces, à Lancy, sous la direction de Philippe Girard.



Genève, le 24 mars 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse  
du département de l'instruction publique, de la culture et du sport,  
du département de la sécurité et de l'économie  
et de la LICRA Genève**

**Concours de dessin : l'école primaire s'engage contre le racisme**

Dans le cadre de la huitième semaine d'actions contre le racisme et à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la LICRA Genève (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), en partenariat avec le département de l'instruction publique de la culture et du sport (DIP) et le bureau de l'intégration des étrangers, rattaché au département de la sécurité et de l'économie (DSE), lance le concours : « Dessinons ensemble contre le racisme » pour les élèves de 7P (10-11 ans) de toutes les écoles primaires du canton de Genève.

Ce concours s'adresse à l'ensemble d'une classe, qui créera collectivement un dessin. L'objectif est de sensibiliser les enfants par le biais de la création artistique, pour lutter contre le racisme et toutes formes de discrimination ou d'exclusion. Chaque classe inscrite aura la possibilité d'échanger et d'ouvrir un espace de discussion afin de pouvoir ensuite construire son projet. L'école, en tant que vecteur d'intégration, a en effet pour mission de transmettre non seulement des connaissances, mais aussi des valeurs, comme la tolérance et la responsabilité citoyenne. En lien avec le PER (Plan d'études romand) le DIP développera encore d'autres projets sur cette problématique.

Une exposition de toutes les réalisations ainsi qu'un vernissage public et une remise de prix auront lieu

**le mercredi 11 juin 2014, de 17h00 à 19h00  
à la salle communale de Plainpalais.**

Le jury sera composé de personnes représentant la LICRA Genève, le DIP, la Haute école d'art et de design (HEAD) et une graphiste indépendante, qui décideront collégalement de l'attribution des prix.

De nombreuses autres manifestations sont co-organisées par divers acteurs à l'échelle locale jusqu'au 28 mars prochain. Consulter tout le programme de la semaine contre le racisme [www.semainecontreleracisme.ch](http://www.semainecontreleracisme.ch).

*Pour toute information complémentaire :*

- M. Pierre Weiss, président LICRA Genève, [Pierre.Weiss@gc.ge.ch](mailto:Pierre.Weiss@gc.ge.ch), ☎ 079 439 44 04 ;
- Mme Anne-Laure Zeller, secrétaire générale LICRA Genève, [geneve@licra.ch](mailto:geneve@licra.ch) ;
- M. André Castella, délégué à l'intégration, DSE, ☎ 022 546 74 99 ou 079 215 79 15 ;
- Mme Christina Kitsos, chargée des affaires migratoires, DIP, ☎ 022 546 69 04 ou 076 389 05 02.



Genève, le 2 avril 2014

*Aux représentant-e-s des médias*

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**La Cité des métiers du Grand Genève développe son réseau en créant  
deux nouveaux centres associés à Meyrin et Onex**

**Ces espaces de conseil et d'information sont le fruit d'une collaboration active entre l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et ses partenaires communaux, au service de la population locale et régionale.**

La Cité des métiers du Grand Genève a inauguré officiellement, le mardi 1er avril 2014, son premier centre associé installé sur le territoire de la commune de Meyrin. Elle en fera de même dans une semaine, mardi 8 avril, pour celui d'Onex.

Ces deux structures offrent désormais de nombreuses prestations sur le modèle du centre principal situé en ville de Genève: information générale sur les métiers et les formations, conseils en matière d'orientation scolaire et professionnelle, documentation papier et audiovisuelle, etc.

Grâce à la collaboration établie avec les instances communales et les partenaires de terrain, les centres associés de Meyrin et d'Onex proposent également un calendrier d'événements et d'ateliers de plus en plus étoffé: recrutements en direct, CV et lettre de motivation, présentation du système de formation genevois, etc.

Les prestations dispensées par ces nouveaux centres sont gratuites et ouvertes à tous les publics, jeunes ou adultes. Elles sont également accessibles, sous les mêmes conditions, aux consultant-e-s des communes voisines de Meyrin et d'Onex.

**Pour tout complément d'information:**

- M. Grégoire Evéquoz, directeur général OFPC, +41 (22) 388 44 25
- Mme Djemâa Chraïti, directrice Cité des métiers du Grand Genève, +41 (22) 388 45 78

[www.citedesmetiers.ch/geneve/Onex](http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Onex)  
[www.citedesmetiers.ch/Annemasse](http://www.citedesmetiers.ch/Annemasse)



Genève, le 2 mai 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**Pratiques et préférences familiales en matière d'accueil de la petite enfance  
dans le canton de Genève**

**Une enquête va interroger 2000 familles résidant dans le canton de Genève et ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 4 ans sur leurs pratiques et préférences en matière d'accueil des jeunes enfants. Comment les familles s'organisent-elles aujourd'hui pour l'accueil ou la garde de leurs jeunes enfants ? Sont-elles satisfaites de l'organisation qu'elles ont pu mettre en place ? Cette organisation correspond-elle à celle souhaitée ou a-t-elle été choisie par défaut ? Quel est le principal mode d'accueil qui aurait aujourd'hui la préférence des familles ?**

Le service de la recherche en éducation (SRED) a été mandaté par le département de l'instruction publique, de la culture et du sport pour conduire une enquête sur les pratiques et les préférences des familles en matière d'accueil des jeunes enfants. La dernière étude, réalisée par le SRED, sur ce sujet remonte à 2002. Les pratiques d'accueil ainsi que les besoins ont très probablement évolué depuis, notamment en lien avec le nombre de places dans les institutions de la petite enfance (IPE), qui a fortement augmenté au cours des dix dernières années, passant de 4660 places en IPE en 2001 à plus de 7000 places en 2013. C'est pourquoi une photographie actualisée des pratiques et des préférences familiales en matière d'accueil de la petite enfance s'avère nécessaire.

Un échantillon représentatif de 2000 familles genevoises va donc faire l'objet d'une enquête sur ce sujet à partir du mardi 6 mai 2014. Les familles sélectionnées vont être invitées à répondre à un questionnaire, soit *online* via un accès sur Internet, soit par téléphone (la prise d'information s'effectuant par l'institut LINK). Interrogées sur la situation de chaque enfant de moins de 4 ans vivant dans le ménage, il est important que toutes les familles contactées prennent le temps de répondre au questionnaire. Leurs réponses contribueront en effet à identifier les besoins prioritaires pour l'accueil extrafamilial des jeunes enfants et à faire des recommandations en la matière.

Cette enquête s'intéresse aux pratiques et à l'organisation actuelle des familles, ainsi qu'à leurs préférences en matière d'accueil de la petite enfance, en lien notamment avec les caractéristiques des familles et des enfants : activité de la mère et du père, nombre d'enfants de moins de 4 ans, âge de l'enfant, coût pour les familles. Les familles sont également interrogées sur leur opinion concernant la politique familiale et les différentes aides qui peuvent être apportées aux parents. Enfin, cette étude permettra de produire, pour l'ensemble du canton, une estimation de l'offre d'accueil à développer pour répondre aux besoins exprimés par les familles.

*Pour plus d'informations :*

- *Fabienne Benninghoff, responsable de l'observatoire cantonal de la petite enfance, OCPE/SRED, DIP, ☎ +41 (0)22 546 71 27 ;*
- *Alexandre Jaunin, coordinateur de l'étude, SRED, DIP, ☎ +41 (0)22 546 71 49.*



Genève, le 5 mai 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**Le Passeport-vacances en vente dès le mercredi 7 mai**

**Découvrir Genève et son canton pendant l'été à travers plus de 110 activités créatives, sportives et scientifiques, c'est l'offre du Passeport-vacances pour les jeunes de 10 à 15 ans. Il est mis en vente dès le 7 mai au prix de 60 CHF.**

Pendant l'été, associations, entreprises et institutions publiques s'associent avec le service des loisirs éducatifs pour offrir aux jeunes de 10 à 15 ans une vaste palette d'activités propices à éveiller et stimuler la curiosité des participant-e-s tout en enrichissant leurs connaissances et savoirs.

Au programme, la pratique de métiers, l'initiation au sport et aux arts, l'approche de la nature, de l'environnement et de la solidarité sociale.

Un aperçu des nouveautés du programme 2014 :

- Découverte d'un Airbus A330 ou des coulisses des TPG.
- Travailler un jour à la Renfile, centre de collecte de tri, ou s'initier au golf urbain.
- Fabriquer une pièce en fibres végétales d'une voiture bio-mobile ou réaliser des objets à partir de matériaux recyclés.

**Informations pratiques**

Le Passeport-vacances est destiné aux jeunes de 10 à 15 ans. Il coûte 60 CHF pour deux semaines choisies librement parmi les six proposées (du 7 juillet au 17 août 2014). 800 passeports sont mis en vente **dès le mercredi 7 mai 2014** selon l'horaire des lieux de vente ci-dessous.

**Lieux de vente**

Service des loisirs éducatifs (19, rte des Franchises), Migros-Jonction.

**Mairies** : Bellevue, Bernex, Carouge, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Confignon, Grand-Saconnex, Jussy, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Satigny, Troinex, Vernier (service des écoles, rue du Village 38), Versoix, Veyrier.

**Programme et informations** : [www.ge.ch/loisirs\\_jeunes](http://www.ge.ch/loisirs_jeunes) ou au 022 546 21 40.

*Pour tout complément d'information : Mme Elena Santiago, responsable du secteur vacances, service des loisirs éducatifs, DIP, ☎ 022 546 21 04.*



Genève, le 6 mai 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport et de la Ville d'Onex**

**art&tram étape 2: imposant chantier à Onex**

**Jeudi 8 mai de 6h à 18h aura lieu l'installation d'une œuvre monumentale qui se dressera sur la Place des-Deux-Eglises. A l'occasion du montage de la sculpture d'Ugo Rondinone, l'un des artistes qui participent au projet art&tram, un petit-déjeuner d'information destiné aux médias et à toutes les personnes intéressées se tiendra le :**

**jeudi 8 mai 2014 de 8h à 10h,  
en face du chantier,  
à l'angle de la route de Chancy et du chemin Gustave-Rochette.**

L'œuvre de l'artiste alémanique Ugo Rondinone, la deuxième à être réalisée dans le cadre du projet **art&tram**, mesure 10 mètres, pour un poids de 85 tonnes réparties en 7 blocs de granit. Son montage nécessite l'installation d'un camion-grue sur le chemin Gustave-Rochette à la sortie du parking du Manège. Quatre semi-remorques transportant les 7 blocs de la sculpture depuis la carrière de Crodo, en Italie sont attendus. Le représentant de l'artiste en Suisse, Stuart Mitchell, assistera au montage.

Le 8 mai de 6h à 18h, la circulation sur le chemin Gustave-Rochette sera interdite pour les véhicules en transit et une déviation sera mise en place; en revanche, l'accès au parking des bâtiments 2 à 12 chemin Gustave-Rochette et au sous-sol de l'EMS Butini sera assuré. La ligne du bus 43 est également déviée de 6h à 18h.

Face aux clochers de l'église et du temple de la même place, sis de l'autre côté de la route, la sculpture dressera une troisième verticale. Par le choix du matériau (la pierre), de la technique (interventions minimales laissées visibles) et du sujet (l'humain), cette sculpture prend une dimension universelle, traversant le temps et l'espace. Elle contribue ainsi à créer un lien – souhaité par la commune – entre le village et la cité d'Onex.

L'œuvre d'Ugo Rondinone sera inaugurée le 10 juin en présence de l'artiste, de la Conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport Anne Emery-Torracinta et de la maire d'Onex Carole-Anne Kast. Réalisée avec le soutien de la Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet, elle s'intègre dans le projet **art&tram**, qui comptera 6 interventions d'artistes suisses renommés et constitue un ambitieux partenariat public-privé. Lancé en 2009 à l'instigation de quatre communes traversées par le tram 14, auxquelles s'est ajoutée la Ville de Genève avec Cornavin en tête de ligne, ce projet est piloté par le canton, en l'occurrence par le Fonds cantonal d'art contemporain/service cantonal de la culture.

**art&tram** reflète la nécessaire concertation entre collectivités publiques, associées à des partenaires privés, en matière de culture et contribue à permettre aux habitants du canton, dont l'environnement évolue pour rapprocher la ville de la campagne, de comprendre et s'appropriier les mutations sociales et territoriales.

Dossier de presse sur [www.art-et-tram.ch](http://www.art-et-tram.ch)

**Contacts :**

Diane Daval, responsable du Fonds cantonal d'art contemporain, 022 546 63 81

Geneviève Bridel, communication, Service cantonal de la culture, 022 546 66 81 Port: 079 774 40 48

Frédéric Pittala, urbaniste, Ville d'Onex, 022 879 59 75



Genève, le 8 mai 2014

Aux représentant(e)s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**Inauguration d'un cabinet dentaire mobile haut en couleur**

**Le service dentaire scolaire (SDS) a inauguré, le 8 mai 2014, une nouvelle antenne mobile, en présence de Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), au centre scolaire de Valérie à Chambésy.**

Le premier cabinet dentaire ambulancier a été créé en 1964 sous le mandat du conseiller d'Etat André Chavanne afin de garantir des conditions optimales de prise en charge pour des contrôles gratuits et d'offrir des soins individuels à tous les enfants.

Dans le domaine des affections bucco-dentaires, le SDS est chargé d'assurer les meilleurs soins aux enfants et aux jeunes du canton. Il dispense une éducation à la santé dentaire aux élèves de l'école publique dès la 1<sup>ère</sup> primaire et assure un contrôle dentaire annuel gratuit. Il favorise en outre l'accès à des soins dentaires de qualité et à des tarifs adaptés aux conditions sociales des familles.

Le SDS accorde une attention particulière à la prévention ciblée de la carie dentaire : en 2012-2013, ce service a examiné 29'556 enfants, dont un peu plus de la moitié ne présentait pas de caries, un résultat stable par rapport à l'exercice 2011-2012 (54% d'enfants sans caries).

Aujourd'hui, le SDS se réjouit d'inaugurer un cabinet ambulancier qui a fait l'objet d'un habillage illustré afin de le rendre plus séduisant aux yeux des enfants, mais aussi dans le but de véhiculer, par le biais des sympathiques personnages qui l'agrémentent, un message résolument préventif auprès de la population. Cette remorque sillonne la campagne genevoise et modifie régulièrement ses périodes de stationnement dans les diverses écoles : par cette flexibilité, elle touche les communes en forte croissance démographique ainsi que les populations défavorisées.

Elle effectue un tournus sur une année et demie, visite douze écoles, permet d'ausculter environ 2000 élèves et de soigner 320 enfants

*Pour tout complément d'information : Dr Jacqueline Banon, directrice ad intérim du service dentaire scolaire, tél. +41 (22) 546 42 00.*



Rhône-Alpes Région

l'ain  
Conseil général

haute savoie  
Conseil Général

Grand Genève  
AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE

GE200.CH

---

## Communiqué de presse

Genève, le 15 mai 2014 – **Les Jeux de Genève 2014 (17-18 mai) sont officiellement ouverts ! Place aux 4'000 jeunes athlètes et aux 32 compétitions sportives qui vont faire palpiter le cœur du Grand Genève.**

**C'est au sommet du Salève que les représentants du Canton et de la Ville de Genève, de l'Association des communes genevoises, du Conseil général de la Haute-Savoie, de l'ARC Syndicat mixte et de la Ville de Nyon ont lancé ce jeudi 15 mai la deuxième édition des Jeux de Genève, aux côtés de l'Association genevoise des sports et de nombreux responsables d'associations sportives, marraines et parrains présents. Cette manifestation sportive est également soutenue par la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de l'Ain et le Grand Genève.**

A l'instar des Jeux olympiques, les Jeux de Genève sont une manifestation multisports, organisés tous les deux ans. En 2012, la première édition avait rencontré un beau succès avec la participation de 1'800 jeunes sportives et sportives et la tenue de 21 compétitions en Ville de Genève.

La deuxième édition des Jeux de Genève va elle embrasser toute la région franco-valdo-genevoise ; de Nyon au sommet du Salève, du Pays de Gex à Annemasse, en passant par Genève et Les Trois-Chêne. Au total, pas moins de 10 sites de compétitions se préparent depuis des mois à recevoir les 32 compétitions au programme. Un véritable tour de force.

C'est aussi et surtout grâce à l'enthousiasme, à l'imagination et au travail des associations et clubs sportifs de la région que les Jeux de Genève 2014 peuvent afficher un si beau programme. Chaque épreuve devrait voir se mesurer des jeunes de clubs sportifs genevois, français (Ain et Haute-Savoie) et vaudois.

Près de 4'000 athlètes de 10 à 18 ans vont ainsi briguer le titre de champion-ne-s des Jeux de Genève 2014. La participation de ces jeunes à cette manifestation sera sans aucun doute l'occasion de belles rencontres et d'échanges et va contribuer à la construction d'une identité commune.

Les Jeux de Genève 2014 sont également très fiers d'avoir reçu le soutien de nombreux marraines et parrains, champion-ne-s confirmé-e-s ou athlètes en devenir, personnalités du monde sportif, qui ont tous à cœur de soutenir la relève de leur région. La plupart seront présents sur les sites de compétition, lors des remises des médailles ou échangeront avec les jeunes aux Villages des Jeux de Vessy et d'Annemasse. D'autres

animations sont également prévues sur ces Villages pour séduire et distraire le public, les familles et les athlètes.

Pour assurer le bon déroulement de cette manifestation, les Jeux de Genève 2014 vont compter sur l'engagement de quelque 500 bénévoles !

**Les Jeux de Genève 2014 vont faire vivre notre région franco-valdo-genevoise dans un esprit sportif de tolérance, de fair-play et d'échange.**

---

Photos Jeux de Genève 2012 : <http://bit.ly/JdG12-Photos>  
Photos Jeux de Genève 1940-1951 : <http://bit.ly/JdG-PhotosJeuxAnciens>  
Photos marraines et parrains 2014 : <http://bit.ly/JdG14-PhotosMarrainesParrains>  
Ressources media : <http://www.jeuxdegeneve.ch/Medias>

*Pour toute information complémentaire :*

- *Olivier Mutter, directeur du Service cantonal du sport, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)  
tél. +41 78 817 16 13, [olivier.mutter@etat.ge.ch](mailto:olivier.mutter@etat.ge.ch)*
- *Sybille Bonvin, cheffe du Service des sports de la Ville de Genève  
tél. +41 22 418 40 10 ou +41 79 277 77 12, [sybille.bonvin@ville-ge.ch](mailto:sybille.bonvin@ville-ge.ch)*
- *Erwann Jegousse, responsable du Service des Sports - Annemasse Agglo  
tél. +33 7 86 88 02 69, [erwann.jegousse@annemasse-agglo.fr](mailto:erwann.jegousse@annemasse-agglo.fr)*
- *Audrey Sommer, responsable communication et médias  
tél. +41 79 570 14 66, [communication@jeuxdegeneve.ch](mailto:communication@jeuxdegeneve.ch)*



Genève, le 16 mai 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport (DIP) et du département de l'aménagement, de l'énergie  
et du logement (DALE)**

**Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente (fplce) :  
bilan positif d'un outil incontournable**

**La fplce a relevé le défi d'encourager des activités culturelles originales et porteuses d'avenir à Genève. Depuis sa création en 2009, elle a ainsi facilité l'installation de 19 projets artistiques, concernant près de 3'000 artistes et acteurs culturels et touchant un public de plus de 600'000 personnes. Cette approche nouvelle de l'aide à la création émergente a été présentée vendredi 16 mai 2014 par les conseillers d'Etat Anne Emery-Torracinta et Antonio Hodgers, respectivement chargés de l'instruction publique, de la culture et du sport et de l'aménagement, du logement et de l'énergie. Ils étaient entourés de Monique Boget, conseillère administrative à Meyrin et Sami Kanaan, conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport. Le lieu de la conférence de presse est emblématique, puisqu'il s'agit de l'espace d'art indépendant Picto.**

Dans sa plaquette "fplce 2009 – 2013", la fondation détaille la spécificité des projets culturels auxquels elle a accordé son soutien. Les aides financières attribuées par la fplce visent à faciliter l'accès à des espaces adéquats pour les acteurs de la culture émergente, reconnus comme tels soit en raison du moment de leur carrière, soit par les formes d'art pratiquées (recherche, expérimentation). On notera parmi les réalisations auxquelles la fplce a contribué : la reconstruction du Théâtre du Galpon, la réhabilitation des espaces inoccupés de l'Usine Kugler, ou encore la création des nouveaux espaces Motel Campo, Piano Nobile et Embassy of Foreign Artists au cœur du périmètre Praille Acacias Vernets. La fondation offre ainsi une chance à des professionnels exigeants de proposer au public des activités culturelles de qualité, tout en dynamisant la vie de quartier.

Par sa composition, la fplce – fondation de droit privé constituée de représentants de l'Etat (DIP et DALE), de la Ville de Genève, de l'Association des communes genevoises et de l'association Picto – couvre l'ensemble du territoire cantonal. Créée à l'initiative de l'Etat grâce à un don de 6 millions de francs de la Fondation Hans Wilsdorf, la fplce est une véritable passerelle entre collectivités publiques, artistes et mécènes. Elle a contribué à modifier le statut de la culture émergente : considérée comme marginale il y a encore une dizaine d'années, cette culture s'inscrit aujourd'hui dans une société en rapide mutation. La Fondation a également favorisé une nouvelle forme d'engagement des pouvoirs publics, en les incitant à imaginer des soutiens inédits ou des collaborations originales. Dans cet esprit de complémentarité, les représentants des collectivités publiques ont lancé un appel au renouvellement de l'appui du secteur privé, à l'initiative de cette démarche.

Le lieu choisi pour cette conférence de presse est emblématique de l'action de la fplce puisqu'il s'agit du bâtiment 28-30 Ernest-Pictet, propriété de l'Etat, dans lequel une partie des artistes actifs sur le site d'Artamis avait pu être relogée en 2009 grâce au soutien de la fplce, afin de rendre possible la réalisation de près de 300 logements dans le cadre du projet écoquartier Jonction. Constitués en association, ces artistes et acteurs culturels rassemblent diverses compétences – création, diffusion, production, mise sur pied d'événements etc. Depuis janvier 2014, l'association Picto est au bénéfice d'une subvention non monétaire du DIP, lui permettant de louer les espaces à des tarifs abordables.

La démarche de la fplce est aujourd'hui pleinement intégrée dans la politique culturelle de l'Etat, qui, selon la loi cantonale sur la culture, peut mettre à disposition des acteurs culturels, à titre gratuit ou onéreux, des lieux de création et de diffusion et établir dans ce but un partenariat avec des organismes actifs dans ce domaine (art. 8). La fplce joue un rôle vital pour le tissu culturel genevois, en diversifiant l'accès aux espaces et le type de lieux culturels. Un développement des soutiens privés permettrait à la fondation d'élargir ses perspectives d'action: que ce soit par un accompagnement des mutations urbaines (p.ex. la mise à disposition temporaire de locaux au PAV) ou par la création de nouveaux espaces culturels au sein des grands projets de logement.

Pour tout complément d'information:

*Mme Cléa Redalié, vice-présidente de la fplce, en contactant Mme Teresa Skibinska, secrétaire générale adjointe, DIP, ☎ +41 (0)22.546 69 35 ou 079 503 77 99*

*M. Pierre Alain Girard, président de la fplce, en contactant Mme Nicole Bovard Briki, chargée de communication, DALE, ☎ +41(0)22 327 94 25 ou +41(0)76 435 35 70.*



Genève, le 10 juin 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint  
du département de l'instruction publique, de la culture et du sport  
et de la Ville d'Onex**

**Art&tram, étape 2  
Une œuvre à la mesure d'un ambitieux projet le long de la ligne 14**

**C'est au pied d'une sculpture constituée de blocs de granit dessinant une forme humaine, haute de 10 m pour 85 tonnes, qu'Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du DIP, et Carole Anne Kast, maire d'Onex, ont inauguré, mardi 10 juin 2014, la deuxième œuvre du projet Art&tram sur la place des Deux-Eglises, à Onex.**

Nommée *The Wise* (le Sage), cette sculpture de l'artiste suisse-alsacien Ugo Rondinone intrigue non seulement par son gigantisme mais aussi par son aspect archaïque, inspiré du site mégalithique de Stonehenge (Angleterre). En laissant les blocs très bruts (traces de leur extraction, coups de ciseau etc.), l'artiste a voulu relier le passé au présent, montrant les gestes ancestraux qui ont abouti à une intervention artistique dans l'espace urbain, et en particulier à proximité d'une nouvelle ligne de tram.

*The Wise* fait partie du projet **Art&tram**, qui comptera six interventions autour du tram 14 et permettra de toucher des publics différents de ceux qui fréquentent les musées et les galeries. Proposé en 2009 déjà par quatre des communes traversées par le tram 14, auxquelles s'est ajoutée ensuite la Ville de Genève, avec Cornavin en tête de ligne, ce projet est piloté par le canton, en l'occurrence par le fonds cantonal d'art contemporain.

**Art&tram** reflète la nécessaire concertation entre collectivités publiques, associées à des partenaires privés, en matière de culture et contribue à permettre aux habitants du canton, dont l'environnement évolue pour rapprocher la ville de la campagne, de comprendre et s'approprier les mutations sociales et territoriales.

*Pour tout complément d'information :*

- *Diane Daval, responsable du fonds cantonal d'art contemporain, DIP, ☎ 022 546 63 81 ;*
- *Geneviève Bridel, communication, service cantonal de la culture, DIP, ☎ 022 546 66 81 ou 079 774 40 48 ;*
- *Frédéric Pittala, urbaniste, Ville d'Onex, ☎ 022 879 59 59.*



Genève, le 14 juin 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint  
du département de l'instruction publique, de la culture et du sport  
et du département de la sécurité et de l'économie**

**Ethnopoly : un jeu de l'oie grandeur nature  
pour faciliter le dialogue interculturel**

**La 16<sup>e</sup> édition du jeu Ethnopoly s'est déroulée ce samedi autour des deux écoles du Seujet et de Necker, à Saint-Gervais. Plus de deux cents élèves ont parcouru leur quartier, tel un plateau de jeu grandeur nature, pour aller à la rencontre des habitants, des associations et des artisans. Ce projet, soutenu par le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), le département de la sécurité et de l'économie (DSE) et la Ville de Genève, permet de faire découvrir aux élèves la richesse culturelle de leur environnement et contribuer ainsi à améliorer le climat scolaire.**

Encadrées de 48 accompagnants, les équipes d'enfants ont eu l'occasion de se rendre dans une trentaine de familles et dans une quinzaine de lieux associatifs ou chez des commerçants (dont le temple de St-Gervais, le théâtre de St-Gervais, le club des aînés du Seujet, le BFM, etc.). Les activités proposées à chaque étape étaient très diverses, allant des techniques de portage des bébés au Sénégal aux mythes des vampires en Roumanie, en passant par les vikings danois et la biodiversité brésilienne.

Ethnopoly a été initialement développé par l'association Katamaran et a été organisé dans les quartiers de plusieurs villes suisses depuis 2000 ; il s'agit de la 16<sup>e</sup> édition à Genève.

La journée s'est clôturée par un lâcher de ballons, une cérémonie officielle et une grande fête au Palladium en présence d'Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du DIP et Esther Alder, conseillère administrative chargée du département de la cohésion sociale et de la solidarité. Les services de la Ville de Genève, en particulier les Unités d'action communautaire, ont assuré la coordination des nombreux partenaires publics, privés et associatifs autour de ce projet qui repose d'abord sur l'engagement des deux écoles concernées. Les deux magistrats ont remis les prix à l'équipe gagnante.

Ethnopoly permet de renforcer le lien entre l'école et son environnement en réunissant les différents acteurs du quartier autour d'un projet interculturel. Le projet contribue ainsi à l'amélioration du climat scolaire par la valorisation des diverses cultures et par l'ancrage de l'école dans son quartier pour un mieux vivre-ensemble.

*Pour tout complément d'information :*

- *Mme Mélina Melcore, directrice de l'établissement Seujet/Necker, DIP*
- *Mme Christina Kitsos, chargée des affaires migratoires, DIP, ☎ 076 389 05 02 ;*
- *M. André Castella, délégué à l'intégration des étrangers, DSE, ☎ 079 215 79 15.*

Plus d'informations : [www.ethnopoly.ch](http://www.ethnopoly.ch).



Genève, le 19 août 2014

Aux représentant-e-s des médias

### **Rentrée scolaire 2014-2015 :**

#### **Des moyens assurés pour une école de qualité**

**La rentrée se fera dans de bonnes conditions ! Alors que la situation est tendue dans la plupart des cantons romands, à Genève il n'y a pas eu de mesures d'économies péjorant les conditions d'enseignement pour cette rentrée 2014-2015. Ainsi 231 postes supplémentaires permettront de faire face aux augmentations d'effectifs dans les différents degrés d'enseignement. Parmi les innovations de cette rentrée, l'introduction du mercredi matin s'effectuera de manière sereine. Par ailleurs, le département a rappelé ses priorités : la lutte contre l'échec scolaire, une meilleure orientation des élèves et le développement de « l'école inclusive ». Ceci, afin de tendre vers l'objectif « un jeune = une formation ».**

Comme annoncé ce printemps, le département confirme que **la rentrée scolaire 2014-2015 s'effectuera dans des conditions similaires à celles de 2013**, grâce notamment aux postes supplémentaires obtenus pour faire face à l'augmentation démographique. En outre, le soutien éducatif se verra renforcé : cinq postes d'éducateurs supplémentaires sont prévus au primaire et un poste sera créé au Centre de la transition professionnelle (CTP).

Parmi les points forts, conformément à la volonté populaire, le **mercredi matin** sera introduit pour les élèves de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> primaire. Cette demi-journée d'école supplémentaire permettra l'apprentissage de l'anglais dès la 7<sup>e</sup> et le renforcement du français et de l'allemand. Les conditions sont réunies pour une mise en œuvre sereine du mercredi matin : des personnes compétentes ont pu être recrutées pour les 111 postes supplémentaires alloués. De plus les élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>e</sup> primaire bénéficieront de 30 postes supplémentaires d'enseignants chargés du soutien pour les apprentissages fondamentaux, comme la lecture. Enfin, 10 postes ont été attribués pour l'introduction du nouvel horaire dans les classes spécialisées des écoles de quartier.

Par ailleurs, la conseillère d'Etat a rappelé **l'importance de l'orientation scolaire**. Mal réalisée, elle augmente de manière significative le risque d'échec scolaire. Aujourd'hui, 25% des élèves commençant le collège ne le terminent pas et plus de 1000 jeunes quittent chaque année le secondaire II sans aucune certification. Cette situation n'est plus acceptable et représente un défi majeur du DIP pour les prochaines années. Les modifications réglementaires entrant en vigueur au secondaire II (limitation des redoublements et des dérogations) visent à éviter les échecs à répétition et les parcours chaotiques. Etant donné le rôle essentiel du cycle d'orientation dans ce processus, une évaluation du « nouveau CO » mis en place en 2011, a débuté. Mieux orienter les élèves, c'est aussi valoriser la formation professionnelle en entreprise. A cet effet, le DIP présentera prochainement un plan d'action visant à augmenter le nombre de places d'apprentissage en voie duale.

Pour répondre à l'obligation constitutionnelle de **la formation obligatoire jusqu'à 18 ans**, une première étape consiste en **l'ouverture de « l'espace Lullin »**. Cette structure destinée aux jeunes en risque de rupture scolaire leur permettra de reconstruire un projet de formation, à travers la mise en œuvre de solutions individualisées.

Enfin, le département a annoncé sa volonté de voir se développer « **l'école inclusive** ». S'axant autour de l'idée que le système éducatif doit s'adapter et prendre en compte les besoins individuels, « l'école inclusive » vise à intégrer tous les enfants quelles que soient leurs difficultés, capacités ou origines. Parmi les mesures concrètes, on peut relever l'introduction d'aménagements pour les élèves souffrant de troubles du spectre autistique ou encore la pérennisation des assistants à l'intégration scolaire (AIS).

*« Si j'ai consacré toute ma vie professionnelle à l'école, c'est bien parce que je crois profondément qu'investir dans la formation, c'est investir pour l'avenir ! Je n'accepterai donc pas de détérioration de notre système éducatif et je continuerai à m'engager pour une école genevoise de qualité »* a conclu Anne Emery-Torracinta.

**Pour tout complément d'information :**

Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat

Mme Marianne Frischknecht, secrétaire générale

En contactant Mme Teresa Skibinska, secrétaire générale adjointe, DIP

Tél. +41 (22) 546 69 35 ou 079 503 77 99, email : [teresa.skibinska@etat.ge.ch](mailto:teresa.skibinska@etat.ge.ch)

La présentation détaillée est disponible sur <http://www.ge.ch/dip/>



Genève, le 21 août 2014

Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la culture et du sport**

### Inscriptions aux activités extrascolaires 2014-2015

**Les mercredis de l'année scolaire, 250 activités d'initiation et de découverte pour les 4 à 16 ans sont proposées par le service des loisirs éducatifs (SLE) de l'office de l'enfance et de la jeunesse. En cohérence avec le nouvel horaire du mercredi, des activités pour les plus petits ont été mises en place le matin et pour tous les âges l'après-midi. Les inscriptions sont ouvertes dès le 26 août.**

En application du nouvel article constitutionnel qui énonce l'accueil à la journée continue pour les jeunes dont les parents travaillent ou sont en formation, le département de l'instruction publique, de la culture et du sport s'engage aux côtés des organismes privés à faciliter la découverte et la pratique d'activités hors du temps scolaire. Le service des loisirs éducatifs offre ainsi une riche palette d'activités pour les 4 à 16 ans.

Avec l'introduction du mercredi du matin d'école pour les enfants de la 5P à la 8P, le programme a été adapté. Grâce à une fructueuse collaboration entre le canton et les communes, de nouvelles salles ont été trouvées. Cette année, les activités sont encore mieux réparties sur le canton, de Versoix à Lancy en passant par Carouge, Genève, Onex et d'autres communes encore, ceci afin de répondre à l'objectif de parer aux inégalités en facilitant l'accès à tous à des activités qui stimulent un développement harmonieux de l'enfant.

Les nouveautés dans le programme cette année sont nombreuses. Quelques exemples :

- A nous la philo ! : pour les 7 à 8 ans, 9 à 12 ans et 13 à 16 ans. Cours de philosophie pour enfants pour apprendre à réfléchir et partager ses idées sur des questions élaborées ensemble.
- Marionnettes et jeux théâtraux : pour les 5 à 8 ans. Créer des marionnettes puis découvrir les histoires qu'elles ont à raconter.
- Ateliers jeux verts : pour les 8 à 12 ans. Comment recycler le plastique en le transformant en objet ludique et créatif.

### **Informations pratiques**

Le programme complet est accessible sur [www.ge.ch/loisirs\\_jeunes](http://www.ge.ch/loisirs_jeunes) ou au **022 546 21 10**.

Les inscriptions sont possibles par Internet ou par téléphone **dès le 26 août 2014 à 6h30**.

*Pour tout complément d'information :*

*Julie Sauter Jacot, responsable des activités extrascolaires, SLE, DIP, ☎ +41 (0)22 546 21 10.*



Genève, le 26 août 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**Report de la rentrée à l'ECG Ella-Maillart**

Le département a été informé lundi 25 août que les élèves de l'école de culture générale Ella-Maillart n'ont malheureusement pas tous pu intégrer leur classe. En effet, suite aux difficultés rencontrées dans la confection des horaires, la direction de l'école, d'entente avec la direction générale de l'enseignement secondaire II, a décidé de reporter la rentrée de quelques jours.

Après investigation et selon les informations à disposition, les difficultés rencontrées à Ella-Maillart ne sont pas causées par un problème technique ou informatique, ni ne sont liées à la configuration de l'école sur deux sites. Il s'agirait d'une erreur de manipulation des données lors de la confection des horaires par une nouvelle équipe. L'ampleur du problème ayant été découverte tardivement, l'erreur n'a pas pu être corrigée à temps malgré tous les efforts déployés sur le terrain.

La direction de l'école procède actuellement aux corrections nécessaires et aux aménagements qui doivent permettre d'accueillir ces élèves dès que possible. En principe, la situation devrait être normalisée d'ici lundi 1<sup>er</sup> septembre. Une information détaillée sera communiquée vendredi 29 août dès 14h sur le site Internet de l'école et par voie d'affichage sur place. Un courrier d'information aux élèves et à leurs parents est envoyé dans les meilleurs délais.

Le département, n'ayant été alerté de cette situation par la direction que le jour même de la rentrée, exprime ses regrets auprès des élèves et des familles concernés et assure que tout sera mis en œuvre pour que la formation des élèves ne soit pas péjorée par ce report du début des cours.

*Pour tout complément d'information :*

*Mme Teresa Skibinska, secrétaire générale adjointe, DIP, ☎ +41 (0)22 546 69 35  
ou +41 (0)79 503 77 99*



Genève, le 1er septembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**ECG Ella-Maillart  
Rentrée scolaire confirmée jeudi 4 septembre à 8h00**

**La rentrée scolaire pour les élèves de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années de l'ECG Ella-Maillart est confirmée pour ce jeudi matin 4 septembre. La confection des horaires est stabilisée, les dernières vérifications sont en cours. Les élèves seront accueillis à 8h00 sur les sites de Plan-les-Ouates et Carouge. Les cours débiteront immédiatement après la remise des horaires.**

Au cours des derniers jours, la priorité du DIP a été de tout mettre en œuvre afin que les élèves de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années puissent commencer dans de bonnes conditions et le plus rapidement possible. L'équipe de terrain, la direction d'Ella-Maillart, la direction générale de l'enseignement secondaire II ainsi que le secrétariat général ont travaillé main dans la main pour accélérer le processus de finalisation des horaires.

Suite au travail effectué en continu et notamment ce week-end par l'équipe de terrain, avec l'appui de personnes familières également de la confection des horaires pour l'ECG, les horaires sont sous toit pour les deux degrés. Nous procédons actuellement aux derniers ajustements et vérifications avec l'aide de doyennes de l'Ecole Ella-Maillart.

Conscient de la difficulté engendrée par ce report de rentrée, le département s'est assuré avec la direction de l'école que les élèves de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années ne soient pas désavantagés par cet incident. Au niveau du suivi du programme, l'entier du plan d'étude des différentes disciplines sera accompli et les évaluations seront en conformité.

Par ailleurs, des mesures compensatoires sont donc d'ores et déjà prévues sur les deux campus :

- Dépannages de mathématiques hebdomadaires pour les degrés de la filière certificat dès le 22 septembre.
- Appuis de français et de mathématiques.
- Répétitoires en langues et dans les disciplines de l'option spécifique pré-professionnelle le nécessitant.

En outre, le département a entrepris une analyse approfondie pour identifier les multiples facteurs ayant conduit à cette situation : une fois les conclusions connues, le département prendra toutes les mesures nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise.

Le département réitère ses excuses à toutes les personnes concernées pour les dérangements subis et rappelle qu'un numéro (022 388 47 77) est à la disposition des parents et des élèves : le directeur de l'ECG Ella-Maillart répond à vos appels de 7h30 à 18h30 tous les jours et ce jusqu'à ce que la rentrée soit pleinement effective.

*Pour tout complément d'information :*

*Aurore Duteil, secrétaire générale adjointe : tél. +41 (0)22 546 69 17 ou +41 (0)76 425 85 24.*



Genève, le 17 septembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**Lullier ouvre ses portes et inaugure son centre de vente**

**A l'occasion de sa journée portes ouvertes, ce samedi 20 septembre, de 9h à 17h, le Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier inaugurerait officiellement son premier centre de vente.**

Ouvert au grand public les mardis, mercredis et jeudis, de 14h15 à 18h, ce nouvel espace proposera sur quelque 350 m<sup>2</sup> tous les produits du domaine, labellisés GRTA (Genève Région Terre Avenir): légumes et fruits, jus de pommes, fleurs coupées, bouquetterie, arbres et arbustes selon la saison.

Le centre sera géré par les apprentis de la filière horticulture, placés sous la direction de Didier Weyland, enseignant de comptabilité et de vente. Ancien élève de Lullier, formé au commerce international, il aura pour mission de faire fonctionner cet espace selon des objectifs pédagogiques en lien avec les nouvelles ordonnances de formation du secteur de l'horticulture.

Pratique de la vente, accueil et conseil à la clientèle, gestion des commandes et des stocks seront ainsi au programme des apprentis et feront l'objet d'une validation dans le cadre de leur plan d'études. Par tournus, 170 élèves de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année passeront par le Centre de vente de Lullier tout au long de l'année scolaire.

*Pour tout complément d'information :*

- Gilles Miserez, directeur du CFPne, DIP, ☎ 022 546 67 12, [gilles.miserez@etat.ge.ch](mailto:gilles.miserez@etat.ge.ch) ;
- Didier Weyland, responsable du centre de vente, DIP, ☎ 022 546 67 62, [didier.weylan@edu.ge.ch](mailto:didier.weylan@edu.ge.ch) ;
- [www.lullier.ch](http://www.lullier.ch).



Genève, le 22 septembre 2014

*Aux représentant-e-s des médias*

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**SwissSkills, le championnat suisse des métiers, s'ouvre  
depuis cette année aux employé-e-s de commerce  
Quatre Genevoises et Genevois en finale**

**Quatre jeunes Genevoises et Genevois, apprenti-e-s employé-e-s de commerce, ont participé à la finale des SwissSkills 2014, le championnat national des métiers. La compétition était ouverte pour la première fois à la filière employé-e-s de commerce, alors que la loi sur la formation professionnelle fête ses dix ans et que 2014 a été déclarée Année officielle de la formation professionnelle. Du 17 au 21 septembre, ce sont quelque mille jeunes représentant septante professions qui se sont affrontés à Berne, dans leurs domaines professionnels.**

L'équipe genevoise (trois filles et un garçon) était la seule représentante de la Suisse romande dans ce domaine particulier, face aux finalistes de la Suisse alémanique et du Tessin. Les jeunes ont eu l'occasion de démontrer leurs compétences en effectuant une dizaine d'exercices individuels et en équipe, touchant à la comptabilité, au marketing et aux ressources humaines. Des jeux de rôle pour lesquels les quatre employés de commerce ont eu l'occasion de se préparer pendant plusieurs mois. Ils se sont notamment rendus au Tessin pour y rencontrer les compétiteurs de tous les cantons.

Particularité genevoise, ces apprentis du Centre de formation professionnelle (CFP) commerce sont formés à la pratique professionnelle commerciale dans un centre unique en son genre : « Espace Entreprise », une structure qui dépend du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et qui a pour ambition de créer un lien entre l'école et le monde professionnel. Les 1500 élèves-apprentis des écoles de commerce de Genève en filière plein-temps y effectuent des stages, encadrés par des formateurs issus du monde professionnel, pour se former dans des conditions similaires à celles d'une entreprise.

Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du DIP, s'est réjouie de cette participation : « cela démontre clairement que les jeunes Genevois ont compris l'intérêt de l'apprentissage, même si ce type de formation n'est pas encore assez reconnu dans notre canton, contrairement à ce qui se passe en Suisse alémanique. J'espère que le dynamisme et l'engagement de ces apprentis donneront envie à de nombreuses entreprises genevoises de s'engager avec le DIP pour que tous les jeunes trouvent un apprentissage dans le domaine de leur choix. Je pense en particulier à la formation d'employé de commerce pour laquelle l'offre des entreprises à Genève est loin d'être suffisante. Développer des partenariats avec les employeurs est pour moi une priorité. Afin de montrer l'exemple et grâce à l'impulsion du DIP, l'Etat va augmenter le nombre d'apprentis à partir de la rentrée 2015. »

M. Yves Chardonnens Cook, directeur d'Espace Entreprise, est quant à lui revenu sur l'importance d'un tel événement: « SwissSkills permet de mettre en avant l'excellence de notre système suisse d'apprentissage. Les jeunes sélectionnés pour cette compétition sont parmi les meilleurs apprentis de Suisse et cette reconnaissance donne du poids à leur formation. On peut regretter que les Romands soient encore peu nombreux à y participer. »

Le championnat suisse des métiers s'adresse à tous les métiers de l'artisanat, de l'industrie, de l'agriculture, de la sylviculture, des services, de la santé et de l'art soumis à la loi sur la formation professionnelle. En tout, quatorze Genevoises et Genevois ont participé à la compétition. Les métiers suivants étaient également représentés : menuisier-ère, installateur-installatrice-électricien-ne, gestionnaire du commerce de détail, mécatronicien-ne en automobile.

Pour tout complément d'information :

M. Yves Chardonnens Cook, directeur Espace Entreprise, tél : 022 327 36 00 / 076 391 75 87,  
[www.swisskillsbern2014.ch](http://www.swisskillsbern2014.ch)



Genève, le 23 septembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**PISA 2012 : bons résultats en mathématiques, stables dans la durée, pour tous les cantons romands.**

**A Genève : poursuivre et intensifier les mesures en mathématiques et en sciences afin de consolider les acquis pour tous les élèves.**

Les résultats en mathématiques de la Suisse et de tous les cantons romands restent supérieurs ou égaux en regard des performances des pays européens. L'école genevoise compte poursuivre et intensifier les efforts dans le domaine des mathématiques et des sciences de la nature (MSN) afin notamment de réduire la proportion d'élèves au-dessous du seuil minimal de compétences et valoriser ces disciplines, en particulier auprès des filles.

**La bonne progression en lecture constatée dans PISA 2009 est confirmée à Genève.**

➤ **Les résultats 2012...** (document détaillé CIIP: tableaux et communiqué en annexe)

Pour sa cinquième (et dernière) édition romande conduite auprès des élèves de 15 ans au printemps 2012, PISA a mesuré les compétences des élèves de fin de scolarité obligatoire en **mathématiques** (thème principal), ainsi qu'en **lecture** et en **sciences naturelles**. Dans le *Rapport romand* publié ce jour, accompagné du communiqué de la Conférence de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), la comparaison avec les précédentes enquêtes révèle **une grande stabilité des résultats de nos élèves**, la Suisse s'étant toujours caractérisée par un très bon niveau en mathématiques et par des résultats supérieurs à la moyenne de l'OCDE en lecture et en sciences. La comparaison avec les moyennes des années précédentes montre pour les sept cantons romands **un resserrement entre les trois domaines évalués** et un léger tassement en mathématiques, qui demeure cependant la discipline la mieux maîtrisée.

Les élèves genevois qui ont effectué le test PISA en 2012 ont commencé leur scolarité en 2002. **Ils n'ont donc pas bénéficié des changements liés au processus d'harmonisation scolaire**, tels que la mise en place d'un plan d'étude romand, l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement ou encore la mise en place du mercredi matin d'école au cycle moyen. Ils n'ont pas non plus profité des nouvelles dispositions du cycle d'orientation, tels que l'augmentation de la dotation horaire en mathématiques (de 2 périodes) et la réintroduction d'une filière scientifique.

Sans surprise, ce sont surtout les caractéristiques individuelles des élèves – origine et niveau socio-économique – qui ont le plus d'influence sur leurs performances, mais aussi leur

parcours et leur orientation scolaire, ou encore l'intérêt manifesté pour le domaine scientifique. Globalement, les cantons qui présentent les moins bonnes moyennes, comme Genève ou Neuchâtel, sont également ceux qui doivent faire face aux populations les plus diversifiées. Genève fait pourtant partie des cantons dans lesquels les écarts des performances entre les moins bons élèves et les meilleurs sont les moins grands. Ce constat suggère que le système scolaire genevois est relativement plus équitable.

En revanche, **la proportion des élèves qui n'atteignent pas le seuil minimal reste supérieure à Genève** (16%) par rapport aux autres cantons (de 5% à 14%). Ce constat, qui influence notablement la moyenne du canton, se répète depuis 2003 et nécessite non seulement de poursuivre les améliorations et les efforts entrepris au cours de la mise en œuvre de l'harmonisation scolaire, mais aussi d'intensifier ces efforts en soutenant les actions et les pratiques pédagogiques qui ont fait leur preuve : c'est ainsi qu'un **Plan d'action pour les mathématiques et les sciences (MSN)**, qui résume les constats, rappelle les objectifs et coordonne les réalisations est à l'ordre du jour.

**En lecture**, malgré une part bien supérieure d'élèves nés dans un autre pays ou nés en Suisse mais dont les deux parents sont nés à l'étranger (48% à GE, alors que la proportion est de 11% à 33% dans les autres cantons), **l'amélioration significative des résultats des élèves observée en 2009 est confirmée en 2012**. La prise de conscience et l'implication constante des enseignantes et enseignants, assorties du *Plan lecture* appliqué dès 2003, ont fortement contribué à ce redressement.

➤ **Ce qui est en cours à Genève... Moyens romands et conditions d'enseignement**

A Genève, dans les classes de la scolarité obligatoire, l'harmonisation scolaire dans le domaine des mathématiques et des sciences (MSN) s'est traduite concrètement par **l'introduction** avec un rythme soutenu de **nouveaux moyens d'enseignement**<sup>1</sup>, accompagnée par des offres régulières de formation continue obligatoire pour les membres du corps enseignant.

Une **dotation horaire** contraignante a, de plus, été fixée dès 2011 pour les 1P-2P en mathématiques et en sciences; elle a été augmentée en 3P. Dans la grille horaire du nouveau CO, **2 périodes de mathématiques ont été ajoutées pour tous les élèves**: 1 période en 9<sup>e</sup> et 1 période en 10<sup>e</sup>. Le profil scientifique de la section LS intègre désormais des cours spécifiques de développement mathématiques et de sciences (biologie, physique, démarches scientifiques).

➤ **Ce qui est prévu à Genève... Plan d'action «Mathématiques et science de la nature»(MSN) (document détaillé en annexe)**

L'analyse des données recueillies par PISA permet de **conduire des actions coordonnées entre les différents degrés d'enseignement**, du début de l'école primaire jusqu'à l'université, qui sont tous mobilisés. Dans cette optique, le DIP élabore un **Plan d'action MSN** dans le but : (1) de **renforcer la cohérence des parcours de formation** et des pratiques d'évaluation des élèves; (2) de **valoriser les mathématiques et les sciences, en particulier auprès des filles**; (3) de **faire évoluer**, en tenant compte du genre, **les pratiques d'orientation** des élèves vers les filières et les professions scientifiques; (4) de **développer l'offre de formation** continue dans les disciplines scientifiques et stimuler la participation des enseignants à ces formations.

<sup>1</sup> « Mon Cahier de Calcul » à la rentrée 2012 pour tous les élèves du cycle moyen; le classeur Sciences naturelles 1P-2P, à la rentrée 2013, puis le classeur 3P-4P à la rentrée 2014; le moyen d'enseignement romand Odysséo en 7P-8P à la rentrée 2013, suivi d'Odysséo 5P-6P, à la rentrée 2014. Au cycle d'orientation, l'introduction des moyens d'enseignement romands de mathématiques permet notamment de mieux travailler les situations complexes, comme celles qui sont testées dans PISA, en plus de l'utilisation d'outils arithmétiques.

**Annexes :**

Communiqué de la CIIP  
Rapport détaillé de la CIIP  
Plan d'action MSN – DIP Genève 2014

**Liens utiles :**

OCDE : [www.oecd.org/pisa/](http://www.oecd.org/pisa/)  
PISA Suisse : [www.cdip.ch/dyn/11741.php](http://www.cdip.ch/dyn/11741.php)  
Résultats suisses 2012 : <http://pisa.educa.ch/fr>  
Consortium romand : [www.ge.ch/recherche-education/pisa/consortium-romand.asp](http://www.ge.ch/recherche-education/pisa/consortium-romand.asp)  
IRDp : [www.irdp.ch](http://www.irdp.ch)

Le rapport « PISA 2012 – Compétences des jeunes romands. Résultats de la cinquième enquête PISA auprès des élèves de fin de scolarité obligatoire » est disponible sur le site de l'IRDp ».

**Pour tout complément d'information :**

- Frédéric Wittwer, délégué aux affaires intercantionales, ☎ + 41 (0)22 546 69 11 / 079 743 85 44.
- Daniela Di Mare Appéré, directrice du SRED, ☎ +41 (0)22 546 71 47 / 079 352 88 39.



Genève, le 22 septembre 2014  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

## **Superhumains.ch est lancé !**

**L'Université de Zurich a lancé le projet de communication scientifique « Superhumains.ch : the Next Generations ? ». L'objectif du projet est d'ouvrir le dialogue avec des adolescents sur certains des enjeux sociaux et éthiques soulevés par l'utilisation des technologies émergentes sur les êtres humains.**

Le projet *superhumains.ch* a pour but d'informer et d'impliquer davantage le grand public à certaines discussions académiques concernant l'utilisation des biotechnologies à des fins non thérapeutiques : amélioration des capacités cognitives à l'aide de médicaments, augmentation de la durée de la vie etc. Ces diverses thématiques de discussions se regroupent habituellement sous le terme générique d'« amélioration humaine ». Ce projet est financé par une bourse Agora du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique.

Initié par l'Université de Zurich en partenariat avec le *think thank* NeoHumanitas (GE), le Lycée collège de la Planta (VS), le collège Rousseau (GE), le Centre de formation professionnelle construction (GE), l'association Neurhone (VS), le groupe de recherche en éthique OMICS-Ethics de l'Université de Montréal (CA) et la Fondation Brocher (GE), ce projet donne la parole à des adolescents, utilisateurs assidus et décomplexés des technologies modernes et futurs utilisateurs des technologies d'améliorations, sur les enjeux socio-éthiques qu'ils pourraient percevoir quant à l'utilisation de ces technologies dans des buts d'« améliorations humaines ».

*Superhumains.ch* a débuté avec deux jours de conférence lors d'une « mini-académie » à la Fondation Brocher à Hermance, les 22 et 23 septembre 2014. Lors de cet événement, une cinquantaine d'étudiants du Lycée collège de la Planta, du collège Rousseau et du Centre de formation professionnelle construction ont eu l'opportunité d'écouter différents conférenciers et experts internationaux sur les enjeux liés à l'amélioration humaine. Le reste de l'année scolaire 2014-2015, les étudiants participeront à l'écriture d'un ouvrage destiné au grand public, ainsi qu'à la création d'œuvres artistiques en lien avec les enjeux sociaux et éthiques soulevés par l'amélioration humaine. Les œuvres artistiques seront exposées en 2015 dans des lieux qui restent encore à déterminer et le livre – pour lequel nous cherchons une maison d'édition – est prévu pour 2016.

*Pour tout complément d'information :*

- *Page pour les médias avec photos, logos et dossier de presse : [www.neohumanitas.org/medias-superhumains-ch/](http://www.neohumanitas.org/medias-superhumains-ch/)*
- *Contact : Johann Roduit, ☎ 079 665 35 51, [johann.rodut@ethik.uzh.ch](mailto:johann.rodut@ethik.uzh.ch) ; Dr. Vincent Menuz, ☎ 078 677 5107, [vincent.menuz@edu.ge.ch](mailto:vincent.menuz@edu.ge.ch) ; Line Evéquoq, ☎ 079 507 68 74, [eve.linevalais@gmail.com](mailto:eve.linevalais@gmail.com).*



Genève, le 25 septembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

Prévention de la violence auprès des jeunes : un nouvel outil à disposition

**Le département de l'instruction publique de la culture et du sport (DIP) et la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FASe) présentent : « Calendrier d'une mort annoncée », un nouveau spectacle interprété et joué par la compagnie Le Caméléon qui aborde la violence dans diverses situations.**

Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FASe) ont élaboré un concept de prévention basé sur le théâtre forum. En partenariat avec la compagnie Le Caméléon et avec l'appui financier du programme national « Jeunes et violence » et du « Fonds Vivre Ensemble » du DIP, une pièce intitulée « Calendrier d'une mort annoncée » a été créée pour faire face aux nouvelles formes de violence interpersonnelles, dont celle du passage à l'acte par l'utilisation d'armes blanches. Elle a pour objectif de développer des compétences alternatives à la violence.

La mise en œuvre de ce concept de prévention s'intègre idéalement dans un projet d'établissement au secondaire I (cycle d'orientation) comme au secondaire II et/ou répond à une demande de plusieurs enseignant-e-s, la condition étant de réunir un groupe d'élèves de minimum 50 personnes. Un dossier pédagogique est à disposition. Il a été élaboré par des professionnels - du service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ), de la FASe, du secondaire II - et est disponible auprès de la troupe Le Caméléon. La Compagnie doit le fournir gratuitement et obligatoirement pour accompagner toutes les représentations.

Le travail éducatif mené à partir de celles-ci s'inscrit dans les lignes directrices du Plan d'études romand (PER), dans la formation générale et plus spécifiquement dans les axes santé, bien-être et vivre ensemble.

Ce concept de prévention, élaboré à Genève, est proposé à l'ensemble de la communauté scolaire romande, ainsi qu'aux milieux intéressés.

*Pour tout complément d'information : [www.ge.ch/dip](http://www.ge.ch/dip) et [www.lecameleon.ch](http://www.lecameleon.ch)*

*Mme May Piaget, coordinatrice du dispositif transversal « vie et climat scolaire », direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse, tél. +41 22 388 55 85*

*M. Yann Boggio, secrétaire général de la FASe, tél. +41 22 593 57 00*

*Mme Doris Naclerio, administratrice de la compagnie Le Caméléon, tél. +41 21 550 81 94 ou +41 79 366 41 80.*



Genève, le 29 septembre 2014

Aux représentant-e-s des médias  
(2 pages)

**Communiqué de presse du conjoint de l'Etat de Genève,  
de la Ville de Genève  
et du Genève-Servette Hockey Club**

**Avancée pour le projet de patinoire sur le site du Trèfle Blanc**

**Les représentants des collectivités publiques genevoises ont rencontré les dirigeants du GSHC afin de discuter de la réalisation d'une nouvelle patinoire sur le site du Trèfle-Blanc. Les parties se sont entendues sur les objectifs et les étapes menant à la réalisation de ce projet ambitieux. Les propositions des collectivités publiques visent à répondre de manière appropriée aux besoins de la région ainsi qu'à ceux du club.**

Après plusieurs mois de travail, la rencontre avait pour objet de livrer aux représentants du Genève-Servette Hockey Club (GSHC) les conclusions préliminaires des autorités sur le projet de construction d'une nouvelle patinoire sur le site du Trèfle-Blanc. Participaient à la réunion une délégation du Conseil d'Etat, des conseils administratifs de la Ville de Genève et de la Ville de Lancy, ainsi que de l'Association des communes genevoises et de la direction du GSHC.

Cette démarche fait suite à la décision du Conseil d'Etat du 30 avril 2014 de constituer un comité de pilotage chargé de proposer les modalités de réalisation d'une nouvelle patinoire sur le site du Trèfle-Blanc. Des travaux et des analyses détaillés ont été menés durant ces derniers mois afin d'évaluer le projet présenté initialement par le GSHC et ses partenaires.

Le comité de pilotage a notamment conclu :

- à la nécessité de construire une nouvelle patinoire pour la pratique du hockey sur glace de haut niveau à Genève, ainsi que pour les loisirs, notamment en raison de l'obsolescence de la patinoire des Vernets et de la saturation des trois centres de glace existant dans le canton ;
- à la nécessité de confirmer le dimensionnement du projet de nouvelle patinoire proposé par le GSHC et ses partenaires ;
- que les contraintes d'aménagement du site, tant au niveau de la maîtrise foncière que des procédures d'aménagement, ne constituent pas une entrave à la réalisation du projet, mais qu'elles nécessitent des moyens complémentaires pour réaliser les espaces publics ainsi qu'un P+R de 1000 places et procéder aux opérations foncières y relatives ;
- que le projet doit être globalement revu sur le plan financier, de même que l'implication des collectivités.

Sur la base de ces conclusions, les représentants des collectivités publiques concernées et les dirigeants du GSHC ont convenu d'un agenda commun afin de poursuivre conjointement les travaux à mener.

Au terme de cette séance et des travaux menés ces derniers mois, les représentants des collectivités publiques genevoises et les dirigeants du GSHC demeurent confiants quant à la réalisation d'une nouvelle patinoire sur le site du Trèfle-Blanc.

*Pour tout complément d'information :*

- *M. Olivier Mutter, directeur cantonal du sport, DIP, ☎ 078 817 16 13, [olivier.mutter@etat.ge.ch](mailto:olivier.mutter@etat.ge.ch).*
- *M. Christophe Stücki, directeur général, Genève-Servette Hockey Club, ☎ 079 213 93 69, [c.stucki@gshc.ch](mailto:c.stucki@gshc.ch).*

**Communiqué de presse**  
**1<sup>er</sup> octobre 2014**

## ***Genève, sa gueule* : les élèves du primaire témoignent de la diversité genevoise**

**Les 3 et 4 octobre 2014, le projet *Genève, sa gueule* prend ses quartiers sur la plaine de Plainpalais. Des ateliers de portraits photographiques et de témoignages vidéo seront proposés aux élèves du primaire le vendredi, et à l'ensemble de la population le samedi.**

Démarré en mars 2014 aux Bains des Pâquis lors de la semaine contre le racisme, *Genève, sa gueule* entame une nouvelle phase. Pour la seconde partie du projet, le Service Agenda 21 – Ville durable invite les habitant-e-s à continuer la réalisation du portrait de la ville à travers leurs histoires et trajectoires personnelles.

### **Une journée dédiée au public scolaire**

Des classes du primaire se rendront ce 3 octobre sur la plaine de Plainpalais afin d'apporter une nouvelle facette à ce portrait. En effet, dans le cadre de la journée européenne des langues qui a lieu le 26 septembre, les classes du primaire participent chaque année à des activités pour travailler sur la notion des langues (parlées, entendues, apprises...). Ils apprennent ainsi à se connaître tout en établissant un lien avec les arts plastiques, en décorant les murs de la classe et de l'établissement.

Cette année, cette journée a été conçue en lien avec le projet *Genève, sa gueule*. Les élèves ont ainsi l'occasion de présenter les pays dans lesquels ils ont vécu, les langues qui y sont parlées, de découvrir et valoriser leurs histoires.

### **La population également invitée à participer**

Le 4 octobre dès midi, les Genevois-e-s seront invité-e-s à tracer leur parcours de vie sur un planisphère géant. Des ateliers biographiques et une exposition des photos prises ce printemps seront également au programme. Enfin, un grand nombre d'associations œuvrant dans le domaine de la diversité culturelle présenteront leurs activités au public. Cette manifestation gratuite sera suivie d'un apéritif offert par la Ville.

*Plus d'informations sur [www.ville-geneve.ch/diversite](http://www.ville-geneve.ch/diversite)*

### **Contact presse :**

Valentina Wenger-Andreoli - Collaboratrice personnelle – Département des finances et du logement

Tél : 022 418 22 35 ou 079 508 24 34

Christina Kitsos - Chargée des affaires migratoires – Département de l'instruction publique de la culture et du sport (DIP)

Tél : 022 546 69 04 ou 076 389 05 02



Genève, le 9 octobre 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport (DIP)**

**Pratiques et préférences des familles genevoises en matière d'accueil de  
la petite enfance : premiers résultats de l'enquête 2014**

**Au printemps 2014, le service de la recherche en éducation (SRED) – auquel est rattaché l'observatoire cantonal de la petite enfance (OCPE) – a été mandaté par le département de l'instruction publique, de la culture et du sport pour mener une enquête sur les pratiques et les préférences familiales en matière d'accueil de la petite enfance auprès d'un échantillon représentatif de familles résidant dans le canton de Genève et ayant un ou plusieurs enfants d'âge préscolaire. 2360 familles ont participé à l'enquête.**

Cette photographie, réalisée en mai 2014, montre que plus des trois-quarts (78%) des enfants d'âge préscolaire résidant dans le canton de Genève sont confiés régulièrement – *au moins une demi-journée par semaine* – à une structure d'accueil ou à une autre personne que leurs parents (ce qui représente environ 16'600 enfants). Un peu moins du quart (22%) des enfants sont ainsi gardés uniquement par leurs parents, le plus souvent la mère (soit environ 4800 enfants). Si la part des enfants confiés est plus importante qu'il y a une dizaine d'années (69% en 2002), c'est surtout le temps de prise en charge durant la semaine qui a fortement augmenté (31 heures en moyenne par semaine en 2014 contre 24h30 en 2002, soit en moyenne environ 6 heures de plus).

Le mode d'accueil le plus fréquemment utilisé est une institution de la petite enfance : 65% des enfants confiés en fréquente une (40% une crèche et 25% un jardin d'enfants/garderie). Pour les familles, la parenté – principalement les grands-parents – occupe une place importante (41% des enfants leur sont confiés). Cette solution est toutefois souvent complémentaire à un autre mode d'accueil. Quant au recours à une accueillante familiale (14%) ou à une personne à domicile (16%), de l'avis des parents, ceci ne correspond pas à ce qu'ils souhaitaient au départ pour les deux-tiers des enfants.

Au moment de l'enquête, sur l'ensemble du canton, environ 6600 enfants fréquentaient une crèche, alors que les parents d'environ 12'200 enfants jugeaient ce mode d'accueil préférable pour leur enfant. Ainsi, on peut estimer qu'il faudrait créer entre 3000 et 4000 places de crèche à l'échelle du canton de Genève pour satisfaire, dans l'idéal, les préférences des parents.

L'évolution des opinions et attentes parentales combinée à un effet démographique (enfants d'âge préscolaire plus nombreux qu'auparavant) et à un accroissement de l'activité professionnelle des femmes a pour effet que les crèches sont très sollicitées et sont devenues le mode d'accueil de référence pour un nombre encore plus important de parents.

Les résultats de cette enquête feront l'objet de plusieurs notes thématiques successives, diffusées mensuellement d'octobre 2014 à avril 2015. Elles seront publiées sur le site Internet de l'observatoire cantonal de la petite enfance (OCPE/SRED).

*Accès à la publication : [www.ge.ch/recherche-education/ocpe/](http://www.ge.ch/recherche-education/ocpe/).*

*Pour toute information complémentaire :*

- *Mme Fabienne Benninghoff, responsable de l'observatoire cantonal de la petite enfance, OCPE/SRED, DIP, ☎ +41 (0)22 546 71 27 ;*
- *M. Alexandre Jaunin, coordinateur de l'enquête, SRED, DIP, ☎ +41 (0)22 546 71 49.*

**Annexe** : FOCUS n°1 OCPE/SRED - Octobre 2014 - « Accueil des jeunes enfants : premiers résultats de l'enquête auprès des familles genevoises ».



Genève, le 16 octobre 2014

*Aux représentant-e-s des médias*

**Communiqué de presse conjoint du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport et de la commune de Confignon**

**art&tram, étape 3**

**Inauguration des œuvres d'Eric Hattan entre les arrêts « Dode »  
et « Croisée de Confignon », sur la ligne du tram 14**

**C'est devant une nombreuse assemblée que Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), et le Conseil administratif de Confignon ont inauguré, ce jeudi 16 octobre 2014, la troisième intervention artistique du projet art&tram.**

Intitulée *Les jeux sont faits – rien ne va plus – faites vos jeux*, cette œuvre de l'artiste suisse alémanique Eric Hattan transforme onze des soixante mâts SIG et tpg alignés sur la route de Chancy, tout en conservant leur fonction (l'éclairage public et le support des câbles du tram). Tordu, retourné, mutant, réassemblé, chaque mât devient une sculpture unique et inattendue, parfois à la limite de l'impossible. L'ensemble se déroule comme une séquence cinématographique, les mâts apparaissant les uns après les autres avec le déplacement des véhicules de transport.

Aussi bien dans sa pratique de la sculpture que dans ses nombreuses interventions dans l'espace public, Eric Hattan révèle des détails de notre environnement par des moyens discrets, souvent avec humour, en proposant des visions contradictoires d'une même réalité. L'artiste ne cherche pas à délivrer un message critique, mais à nous rendre sensibles à l'ordinaire en redonnant une visibilité à des objets qui avaient disparu derrière leur fonctionnalité et la banalité de leur forme.

L'œuvre d'Eric Hattan fait partie des six interventions d'artistes suisses impliqués dans le projet art&tram, lancé en 2009 à l'instigation des Villes de Lancy et d'Onex et des communes de Confignon et de Bernex, auxquelles s'est ajoutée la Ville de Genève avec le site de Cornavin. Cet ambitieux projet est piloté par le canton, en l'occurrence par le fonds cantonal d'art contemporain et le service cantonal de la culture.

Art&tram reflète la nécessaire concertation entre collectivités publiques, associées à des partenaires privés, en matière de culture. Ce projet permet aux habitants du canton, dont l'environnement évolue pour rapprocher la ville de la campagne, de comprendre et de s'approprier les mutations sociales et territoriales.

Pour tout complément d'information :

- Mme Diane Daval, responsable du fonds cantonal d'art contemporain, DIP, tél. 022 546 63 81
- Mme Geneviève Bridel, communication, service cantonal de la culture, DIP, tél. 022 546 66 81 ou 079 774 40 48
- Mme Anne Rougemont, déléguée culture & communication, mairie de Confignon, 022 850 93 78
- Dossier de presse sur Internet à l'adresse [www.art-et-tram.ch](http://www.art-et-tram.ch)



Genève, le 6 novembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué conjoint du département présidentiel  
et du département de l'instruction publique, de la culture et du sport**

**Jeudi prochain, les enfants découvriront le « Futur en tous genres »**

**Jeudi 13 novembre 2014, les filles et les garçons scolarisé-e-s en 7<sup>e</sup> année primaire seront invité-e-s, simultanément dans plusieurs cantons, à ouvrir les horizons de leurs futurs choix professionnels en s'intéressant à des filières habituellement réservées à l'autre sexe.**

A Genève, cette journée est organisée par le bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes (BPE) du département présidentiel (PRE), en collaboration avec le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP). Elle est réservée aux élèves scolarisé-e-s en 7<sup>e</sup> primaire.

Dans ce cadre, les élèves accompagnent un parent ou un-e proche adulte du sexe opposé sur son lieu de travail ou participent à l'un des ateliers de découverte d'un métier, organisés en collaboration avec plusieurs institutions : la chancellerie d'Etat et le secrétariat général du Grand Conseil, l'Université de Genève et quatre écoles de la HES-SO Genève : la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA), la Haute école de santé (HEdS), la Haute école de gestion (HEG), ainsi que la Haute école de travail social (HETS), en collaboration avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Les **filles** pourront entre autres s'éveiller à l'engagement en politique en participant à une séance fictive du parlement cantonal et en visitant la chancellerie d'Etat. Elles découvriront par ailleurs les métiers de l'informatique et de l'ingénierie, et voyageront au cœur des sciences en se rendant notamment dans un laboratoire de chimie.

Les **garçons**, quant à eux, seront initiés à des professions passionnantes, au cœur des relations humaines, au travers des ateliers *Garçons et métiers de la santé*, *Garçons et métiers du social* et *Et si je devenais enseignant ?* Dans ce nouvel atelier, les garçons seront invités à mener une vraie activité d'enseignement dans une classe d'école primaire.

Pour les élèves resté-e-s en classe ce jour-là, les enseignant-e-s organiseront des activités spécifiques en lien avec les orientations professionnelles et les questions d'égalité.

En accueillant les enfants de leurs employé-e-s, de nombreuses entreprises et institutions participent activement à cet événement. Elles profiteront de cette occasion pour présenter leurs activités et pour valoriser leurs métiers et leurs compétences, en particulier à l'égard des enfants dont le sexe est sous-représenté dans certaines de leurs filières professionnelles.

**Pour toute information complémentaire:**

- Sur le projet : Mme Muriel Golay, directrice du bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, PRE, ☎ +41 22 388 74 50 ou +41 78 621 60 44 ;
- Pour le DIP : Mme Teresa Skibinska, secrétaire générale adjointe, DIP, ☎ +41 79 503 77 99 ou 022 546 69 35 ;
- [www.futurentousgenres.ch](http://www.futurentousgenres.ch).



Genève, le 11 novembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint  
du département de l'instruction publique, de la culture et du sport  
et de l'association Euforia**

**STEP into action !  
Un projet novateur conçu par des jeunes pour des jeunes  
pour faire face aux défis globaux**

**Les 10 et 11 novembre, à Palexpo, près de 1200 élèves du secondaire II et leurs enseignant-e-s ont participé à un parcours éducatif visant à les sensibiliser à l'importance de leur engagement en faveur du développement durable.**

Pour célébrer la fin de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, l'association genevoise Euforia a organisé pour la deuxième fois à Genève, en collaboration avec le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), l'événement *STEP into action*. Ce projet novateur encourage les jeunes à devenir acteurs de changement au niveau local.

Des élèves âgés de 16 à 19 ans ont suivi un parcours interactif et dynamique animé par une soixantaine de jeunes bénévoles et une vingtaine d'associations, de PME et d'ONG locales. Cet événement leur a permis de s'interroger sur l'avenir du monde et la recherche de solutions concrètes pour faire face aux grands défis globaux tels que les droits humains, l'environnement, la santé, la solidarité ou la migration.

**Le parcours**

La réflexion a débuté avant l'événement, par des interventions de bénévoles d'Euforia dans les classes pour interroger les élèves sur l'état du monde dans 30 ans. A l'issue de débats animés, chaque élève a pu choisir de se sensibiliser à la cause qui lui tient le plus à cœur. Lors de l'événement qui s'est déroulé à Palexpo, les participants ont pu prendre conscience de l'impact potentiel de leurs actions sur le monde qui les entoure, au travers d'ateliers interactifs et de témoignages de jeunes engagés. A titre d'exemples, un jeu de rôle a permis d'illustrer concrètement la question des droits humains, tandis qu'un atelier de cuisine a abordé la problématique du gaspillage alimentaire.

A la fin du parcours, les élèves sont allés à la rencontre des associations, ONG et PME présentes sur place, qui leur ont offert des possibilités concrètes d'engagement pour changer leurs habitudes au quotidien par une consommation plus responsable, ou en vue de lancer des projets en classes ou avec un groupe d'amis.

Après l'événement, les jeunes pourront encore participer à une compétition en ligne. Un prix récompensera la meilleure équipe en matière d'actions prônant un style de vie plus responsable.

Une quarantaine d'enseignants ont quant à eux pris part à un atelier qui leur a permis d'échanger leurs expériences et leurs idées, de découvrir de nouveaux outils pour la mise en pratique de l'éducation en vue d'un développement durable et d'élaborer des projets concrets.

### **Des résultats concluants**

*STEP into action* a été organisé pour la première fois à Genève en 2012. Les résultats de cette première édition ont été très concluants, puisque trois mois après l'événement, plus des trois quarts des participants avaient adopté un comportement plus responsable au quotidien, 11% s'étaient engagés auprès d'une organisation et 8% avaient lancé leurs propres projets.

Organisé également à Bâle et à Zurich, *STEP into action* a été reconnu comme « Activité de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable » par la Commission suisse pour l'UNESCO. La manifestation a été certifiée pour son bilan neutre en CO<sub>2</sub>. A noter que cette deuxième édition s'est déroulée au moment où s'achève, à Nagoya, au Japon, la Conférence mondiale de l'UNESCO.

*Pour tout complément d'information :*

- *Sur STEP into action et Euforia : M. Javier Quero, responsable de la communication, Euforia, [javier@euforia.ch](mailto:javier@euforia.ch), ☎ +41 78 716 81 00 ; [www.euforia.ch/stepintoaction](http://www.euforia.ch/stepintoaction).*
- *Sur les actions du DIP dans le domaine du développement durable : Mme Claudine Dayer Fournet, responsable du développement durable au DIP ; [claudine.dayer-fournet@etat.ge.ch](mailto:claudine.dayer-fournet@etat.ge.ch) ; ☎ +41 79 476 69 36, <http://icp.ge.ch/dip/agenda21/>.*



Genève, le 13 novembre 2014

Aux représentant-e-s des médias  
(2 pages)

## Communiqué de presse conjoint du canton et de la Ville de Genève

### Prix Rodolphe Töpffer de la Ville de Genève et Prix pour la jeune bande dessinée du canton de Genève

La Ville et le canton de Genève remettront le vendredi 5 décembre prochain trois prix pour la bande dessinée au Palais Eynard. Il y a 17 ans que la Ville de Genève soutient la bande dessinée genevoise, largement reconnue pour son dynamisme et sa diversité, par l'octroi de prix intitulés depuis peu Les Prix Rodolphe Töpffer de la Ville de Genève. Le Prix Töpffer international revient à la meilleure bande dessinée en français parue dans l'année, le Prix Töpffer Genève récompense le meilleur album réalisé en 2014 par un-e Genevois-e. Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, le Canton renforce ce soutien à la scène locale par l'attribution d'un prix destiné à un-e auteur-e âgé-e de 15 à 30 ans n'ayant pas encore publié, le Prix pour la jeune bande dessinée.

Le jury 2014 des Prix Rodolphe Töpffer de la Ville de Genève a sélectionné les auteur-e-s suivants : pour le Prix Töpffer Genève : **Alex Baladi, Matthieu Berthod, Helge Reumann** et pour le Prix Töpffer international : **Christian De Metter, David Vandermeulen, Jens Harder**.

Le jury se compose des personnalités suivantes :

- Benoît Peteers, critique, théoricien et écrivain
- Thierry Bellefroid, journaliste, critique et écrivain
- Marc-Antoine Mathieu, auteur, lauréat du Prix Töpffer international 2013
- Tom Tirabosco, auteur, lauréat du Prix Töpffer Genève 2013
- Dominique Berlie, conseiller culturel livre et éditions, Ville de Genève
- Michel-Edouard Leclerc, collectionneur et créateur d'un futur musée
- Guy Mérat, ancien directeur du Centre de formation professionnelle arts appliqués (CFPAA)

La sélection du jury du Prix pour la jeune bande dessinée du canton de Genève comprend : **Barbara Meuli, Hugo Baud et Ismaël Taha**.

Le jury se compose des personnalités suivantes :

- Peggy Adam, dessinatrice et critique ;
- Guy Mérat, ancien directeur du Centre de formation professionnelle arts appliqués (CFPAA) ;
- Andréa Bonnet, lauréat de l'édition 2013.

Afin de sensibiliser un large public à la qualité de la bande dessinée genevoise et pour valoriser les œuvres des nominé-e-s, divers événements accompagnent les Prix Rodolphe Töpffer de la Ville de Genève ainsi que le Prix pour la jeune bande dessinée du canton de Genève :

**Exposition des participants au Prix de la jeune bande dessinée du canton de Genève et des nominés du Prix Töpffer Genève**

Du 20 novembre au 5 décembre 2014  
Vernissage mercredi 19 novembre, 18h  
CFPAA (salle d'exposition), rue Necker 2

**Proclamation des lauréats des trois prix**

Vendredi 5 décembre 2014, 18h00  
Palais Eynard, rue de la Croix-Rouge 4

**Exposition des nominés 2014**

Du 5 décembre 2014 au 28 février 2015  
Espace public, rue Hans Wilsdorf

**Exposition Regards sur les lauréats 2013 et nominés Töpffer 2014**

Du 6 décembre 2014 au 17 janvier 2015  
Galerie Papiers Gras, place de l'Île 1

**Exposition des participants du Prix Töpffer Genève et des nominés du Prix de la jeune bande dessinée**

Vernissage samedi 6 décembre, 19h00, suivi de 9pm, concert rock, 20h00  
Du 6 décembre 2014 au 17 janvier 2015  
L'Abri, place de la Madeleine 1

**Conférence-fiction par François Schuiten et Benoît Peeters**

*Revoir Paris, vision du Paris du futur*  
Samedi 6 décembre, 18h00  
L'Abri, place de la Madeleine 1

*Pour tout complément d'information :*

- *M. Dominique Berlie, conseiller culturel livre et édition, Ville de Genève, ☎ 022 418 65 23 ;*
- *Mme Laurence Ganter, chargée de communication, Ville de Genève, ☎ 022 418 65 61 ;*
- *Mme Geneviève Bridel, chargée de communication culture, DIP, ☎ 022 546 66 68.*



Genève, le 18 novembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**De nouveaux prix et bourses pour encourager la diffusion de l'art contemporain**

**Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée de l'instruction publique, de la culture et du sport, a récompensé dix lauréat-e-s des Prix et Bourses du fonds cantonal d'art contemporain, remis officiellement mardi 18 novembre dans les locaux du Bâtiment d'art contemporain.**

Pour le service cantonal de la culture, en particulier le fonds cantonal d'art contemporain (FCAC), cet événement illustre concrètement une politique d'encouragement à la création et à la diffusion des œuvres d'art contemporain. Ces prix et bourses, attribués respectivement aux structures indépendantes qui promeuvent l'art contemporain et aux auteurs qui écrivent sur l'art, ont en effet été créés l'an dernier.

Les artistes ont non seulement besoin de lieux pour montrer leur travail, mais aussi de spécialistes pour organiser des expositions et analyser par le texte leur démarche artistique. Les nouvelles bourses d'écriture sur l'art permettront en outre de faire connaître la collection du FCAC, qui regroupe plus de 3000 œuvres, réunissant plusieurs générations d'artistes genevois à côté d'artistes suisses et étrangers. Les conditions d'attribution de ces bourses prévoient en effet que les candidat-e-s proposent au public un point de vue personnel sur cette collection, véritable patrimoine genevois contemporain.

Plus anciennes, les Bourses aux diplômé-e-s de la Haute école d'art et de design (HEAD) permettent d'encourager la relève artistique, tant dans le domaine du design que dans celui de l'art contemporain. Depuis 1988, le fonds cantonal a encouragé les étudiant-e-s des écoles d'art de Genève (plus de cent en vingt-cinq ans), d'abord sous la forme de prix, puis, dès 2004, de bourses. Réservées aux seul-e-s étudiant-e-s issu-e-s de la HEAD, les Bourses du FCAC confirment la qualité exceptionnelle et la diversité de l'enseignement dispensé par cette haute école, de même que sa place prépondérante dans le paysage de l'art contemporain.

La remise des Prix du FCAC traduit la force des liens qui unissent à Genève les instances d'encouragement à la culture, les lieux culturels, les artistes et les responsables de la formation artistique.

Images à télécharger sur [www.ge.ch/scc/laureats.zip](http://www.ge.ch/scc/laureats.zip).

*Pour tout complément d'information :*

*Diane Daval, responsable du fonds cantonal d'art contemporain, DIP, ☎ 022 546 63 81 ;  
Geneviève Bridel, communication, service cantonal de la culture, DIP, ☎ 079 774 40 48.*



Genève, le 5 décembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse conjoint de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève**

### **Remise des Prix Rodolphe Töpffer de la Ville de Genève et du Prix de la jeune bande dessinée du canton de Genève**

**Ce sont au total trois prix 2014 pour la bande dessinée que la Ville et le canton de Genève ont décernés ce soir à 18 heures au Palais Eynard. Il y a 17 ans que la Ville de Genève soutient, par l'octroi de prix intitulés depuis peu Les Prix Rodolphe Töpffer de la Ville de Genève, la bande dessinée genevoise, largement reconnue pour son dynamisme et sa diversité, et cinq ans que le canton décerne un prix destiné à la relève.**

Les **Prix Rodolphe Töpffer de la Ville de Genève** se déclinent en deux prix distincts : le premier, le Prix Töpffer international, doté de 10'000.- francs, revient à la meilleure bande dessinée en français parue dans l'année ; le second, le Prix Töpffer Genève, doté du même montant, récompense le meilleur album réalisé par un-e Genevois-e. Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le canton renforce ce soutien à la scène locale par l'attribution d'un prix, doté de 5000 francs, destiné à un-e auteur-e âgé-e de 15 à 30 ans n'ayant pas encore publié, le Prix pour la jeune bande dessinée.

- Le Prix Töpffer international a été remis à :

**David Vandermeulen** pour *Des choses à venir, Fritz Haber* vol. 4, aux éditions Delcourt, 2014.

- Le Prix Töpffer Genève a été décerné à :

**Helge Reumann** pour *Sexy Guns*, aux éditions United Dead Artists, 2014.

- Le Prix de la jeune bande dessinée de la République et canton de Genève a été attribué à :

**Barbara Meuli** pour *Cligne-musette*.

Afin de sensibiliser un large public à la qualité de la scène genevoise et pour valoriser les œuvres des nominé-e-s, divers événements accompagnent Les Prix Rodolphe Töpffer de la Ville de Genève ainsi que le Prix de la jeune bande dessinée du canton de Genève :

#### **Exposition des nominés 2014**

Du 5 décembre 2014 au 28 février 2015

Espace public, rue Hans Wilsdorf

### **Exposition Regards sur les lauréats 2013 et nominés Töpffer 2014**

Du 6 décembre 2014 au 17 janvier 2015

Galerie Papiers Gras, place de l'Île 1

### **Exposition des participants du Prix Töpffer Genève**

et des nominés du Prix de la jeune bande dessinée

Vernissage samedi 6 décembre, 19h00, suivi de 9pm, concert rock, 20h00

Du 6 décembre 2014 au 17 janvier 2015

L'Abri, place de la Madeleine 1

### **Conférence-fiction par François Schuiten et Benoît Peeters**

*Revoir Paris, vision du Paris du futur*

Samedi 6 décembre, 18h00

L'Abri, place de la Madeleine 1

*Pour tout complément d'information :*

- Dominique Berlie, conseiller culturel livre et édition, Ville de Genève, ☎ 022 418 65 23, [dominique.berlie@ville-ge.ch](mailto:dominique.berlie@ville-ge.ch);
- Laurence Ganter, chargée de communication, Ville de Genève, ☎ 022 418 65 61, [laurence.ganter@ville-ge.ch](mailto:laurence.ganter@ville-ge.ch);
- Geneviève Bridel, communication DIP culture ; ☎ 079 774 40 48, [genevieve.bridel@etat.ge.ch](mailto:genevieve.bridel@etat.ge.ch).



Genève, le 8 décembre 2014

*Aux représentant-e-s des médias*

**Communiqué de presse conjoint du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport, du département des finances  
et de l'Université de Genève**

## **Inauguration du bâtiment des Philosophes**

**Restitué à l'université après un important travail de réhabilitation, le bâtiment des Philosophes a été inauguré aujourd'hui. Un élément exceptionnel du patrimoine architectural genevois du XIX<sup>e</sup> siècle est ainsi remis en valeur.**

Afin de satisfaire aux besoins de la communauté universitaire, le bâtiment des Philosophes, connu sous le nom d'ancienne Ecole de chimie, a été entièrement rénové. Une cérémonie marquant la fin du chantier a eu lieu ce lundi en présence de Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), de M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé du département des finances (DF), et des autorités universitaires. De nombreux visiteurs ont pu apprécier la qualité de la restauration lors d'une après-midi « portes ouvertes ».

Trois ans après le début des travaux conduits par le bureau Brunn + Butty architectes, la faculté des lettres et la bibliothèque de l'Université de Genève (UNIGE) retrouvent un bâtiment auquel elles sont très attachées. Si l'édifice offre désormais des espaces lumineux et équipés, qui répondent aux nouvelles exigences en matière d'économie d'énergie et de sécurité, il a vu son cachet historique valorisé, comme en témoignent les décors en faux marbres fraîchement restaurés ou la restauration de l'auditoire Jeanne Hersch, le plus ancien amphithéâtre académique de Genève, dont le mobilier d'origine a été remarquablement conservé.

Le bâtiment abrite désormais le département des langues, littératures et civilisations méditerranéennes, slaves et orientales, le département d'études est-asiatiques et une partie des collections de la bibliothèque de l'UNIGE (arabe, arménien, chinois, coréen, grec moderne, japonais et russe).

### **Un projet de rénovation complexe**

La restauration de ce bâtiment représentait un défi de taille, tant au niveau technique que financier. La complexité du projet, en constante évolution, nécessitait en effet une étroite collaboration entre les architectes, ingénieurs et divers corps de métier. Ce chantier a exigé un effort d'organisation considérable pour reloger provisoirement les occupants du bâtiment.

Mme Emery-Torracinta et M. Dal Busco se sont félicités de cette restauration, qui constitue une étape importante dans le cadre des nombreux projets planifiés par l'Etat en vue d'optimiser les conditions d'études dans notre canton, tout au long du parcours de formation.

S'agissant de l'UNIGE, cette réalisation contribue à conforter la position et le rayonnement de l'institution au plan international.

### **Vers un campus intégré**

Le bâtiment des Philosophes rénové s'intègre pleinement dans le développement du pôle en sciences humaines d'un campus intégré, projeté par l'UNIGE et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) – Genève. Ce projet, qui a vocation à regrouper les activités des hautes écoles en sept pôles dédiés à l'enseignement supérieur et à la recherche, prend également vie grâce à Campus Biotech et au nouveau bâtiment qui sera dédié aux sciences de l'environnement, au boulevard Carl-Vogt.

### **Un brin d'histoire... l'ancienne Ecole de chimie**

En 1877, la construction de l'Ecole de chimie est confiée aux architectes Henri Bourrit et Jacques Simmler – également auteurs de l'Ecole des arts industriels à Genève – afin de répondre aux besoins des chimistes genevois, alors à l'étroit dans les sous-sols d'Uni Bastions, qui n'étaient d'ailleurs pas adaptés à leurs activités. Deux ans plus tard déjà, le bâtiment aux caractéristiques inspirées de la Renaissance, conservant néanmoins la rigueur du style néo-classique d'inspiration germanique, est inauguré. Outre ses attributs architecturaux, l'édifice est doté de dispositifs ingénieux, qui en ont fait un bâtiment modèle (ventilation naturelle, éclairage naturel et artificiel, etc.). L'Ecole de chimie subit ensuite plusieurs modifications pour s'adapter aux besoins des occupants, perdant ainsi une grande partie des détails d'origine. En 1937, l'aile sud est surélevée pour accueillir des laboratoires. L'Ecole de chimie quitte le bâtiment pour son centième anniversaire et s'installe à Sciences II, bâtiment alors nouvellement construit sur les rives de l'Arve. L'édifice, rebaptisé « bâtiment des Philosophes » change alors d'affectation pour accueillir la faculté des lettres de l'UNIGE. En 2008, un incendie impose une réorganisation des locaux. C'est en septembre 2011 que les travaux de rénovation débutent pour en faire un lieu d'étude et de recherche précieux, adapté aux besoins de ses occupants.

#### Pour toute information complémentaire :

- *Mme Teresa Skibinska, département de l'instruction publique, de la culture et du sport, tél. 022 546 69 35, [teresa.skibinska@etat.ge.ch](mailto:teresa.skibinska@etat.ge.ch)*
- *Mme Julie Michaud, responsable média et publications, Université de Genève, tél. 076 401 75 45, [julie.michaud@unige.ch](mailto:julie.michaud@unige.ch)*



Genève, le 11 décembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**Cour des comptes :  
audit sur le dispositif du nouveau cycle d'orientation (nCO)**

**Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) a pris connaissance de l'audit relatif au nouveau cycle d'orientation (nCO) mené par la Cour des comptes à la demande du DIP. Partageant l'ensemble des recommandations formulées, dont plusieurs correspondent aux premières analyses effectuées à l'interne, le département s'attèlera à leur mise en œuvre.**

Toute réforme scolaire devant être évaluée, la conseillère d'Etat a adressé une demande à la Cour des comptes pour effectuer cet audit. Cette analyse constitue une première phase, portant sur l'évaluation du déploiement de la loi. Une seconde phase est prévue et sera quant à elle centrée sur le devenir des élèves au secondaire II. Ce regard extérieur est d'autant plus important qu'il permettra de compléter les observations du département et que des modifications du système pourront, le cas échéant, être envisagées.

L'introduction de la réforme du cycle d'orientation, approuvée en votation populaire, s'est effectuée parallèlement à l'application du concordat HarmoS et au déploiement du plan d'études romand (PER). Cette superposition de réformes rend l'évaluation du cycle complexe, car en quelques années, l'ensemble de l'enseignement obligatoire a connu d'importants bouleversements.

Le DIP partage les treize recommandations formulées par la Cour des comptes et s'attèlera à leur suivi. Il est à noter qu'un travail axé sur l'évaluation qualitative des passerelles et le maintien des élèves ayant bénéficié d'une orientation promotionnelle est d'ores et déjà en cours au sein du cycle d'orientation.

Concernant l'optimisation des effectifs de classe, le DIP a anticipé les conclusions de la cour en effectuant des ajustements, dont une diminution des réserves de classes. Des économies de postes au CO ont été intégrées dans le projet de budget 2015, actuellement en discussion. A terme, l'optimisation des effectifs permettra de dégager une partie des moyens complémentaires pour les mesures de soutien au primaire et pour l'école inclusive.

Toutefois, il faut relever que l'application stricte de cette recommandation impliquerait, sur le plan opérationnel, un nombre important de déplacements d'élèves, notamment à l'issue de la 9<sup>ème</sup> et de la 10<sup>ème</sup> année. De surcroît, mise en œuvre de manière abrupte, une telle mesure aurait inévitablement des conséquences sur l'emploi, avec des licenciements.

Aujourd'hui encore, trop d'élèves sont en grande difficulté scolaire : les tests PISA 2012 ont par exemple montré qu'environ 16% des élèves n'atteignent pas le niveau de compétences

suffisant en maths à la sortie de l'école obligatoire, et environ 13% en lecture. De surcroît, on estime qu'environ 15% des jeunes n'ont pas de certification du secondaire II.

Au primaire, il s'agira donc de corriger la suppression des postes d'enseignants chargés du soutien pédagogique intervenue pour des raisons budgétaires dans les années 1990 : alors qu'on comptait 216 postes en 1991, leur nombre s'élève aujourd'hui à 138, pour près de 5000 élèves de plus.

Après le cycle d'orientation, 13 à 15% des élèves passent par une structure de transition, contre 7% en 1999. Or, ces élèves, souvent en grande fragilité, ont besoin d'être accompagnés et soutenus, afin d'éviter les décrochages scolaires.

La conseillère d'Etat a saisi l'occasion de cet audit pour remercier la Cour des comptes pour cette analyse et l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement au service de leur mission. Elle a rappelé que la réussite de chaque élève mobilise non seulement le cycle d'orientation, mais l'ensemble de l'école genevoise et ses partenaires.

*Pour tout complément d'information :*

*Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat, en contactant Mme Teresa Skibinska, secrétaire générale adjointe, ☎ 022 546 69 35 ou 079 503 77 99.*



Genève, le 11 décembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

**Cour des comptes :  
audit de légalité et de gestion  
service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ)**

**Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) a pris connaissance de l'audit de légalité et de gestion relatif au service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) mené par la Cour des comptes. Partageant les constats formulés dans le rapport, le DIP élaborera dans les meilleurs délais un calendrier afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations y relatives.**

Le DIP retient l'importance d'agir rapidement et de manière structurée pour permettre la mise en conformité avec le cadre légal, le renforcement du pilotage stratégique ainsi qu'une meilleure lisibilité des prestations menées par le SSEJ, en interne ou auprès des publics cibles tels que les établissements scolaires.

Le département s'est concentré jusqu'à présent sur la mise en place de la nouvelle structure et le déploiement des macro-processus. Cette phase étant désormais consolidée, le DIP élaborera dans les meilleurs délais, en concertation avec la direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse et la direction du service, un calendrier de mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes, doté d'un suivi d'actions.

Marianne Frischknecht, secrétaire générale, a saisi l'occasion de cet audit pour remercier l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du SSEJ pour leur investissement au service de leur mission. Elle a en outre rappelé l'importance de la santé dans l'éducation et l'attachement que le DIP porte aux prestations en matière de prévention, au plus près des besoins du terrain. Ceci d'autant plus que la santé s'inscrit dans le plan d'études romand.

*Pour tout complément d'information :*

*Mme Marianne Frischknecht, secrétaire générale, en contactant Mme Teresa Skibinska, secrétaire générale adjointe, ☎ 022 546 69 35 ou 079 503 77 99.*



Genève, le 11 décembre 2014

*Aux représentant-e-s des médias*

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

## **Traditionnel cortège de l'Escalade des élèves genevois**

**Demain, vendredi 12 décembre, aura lieu le traditionnel cortège de l'Escalade des élèves genevois. Cette manifestation, organisée par l'association faïtière des étudiant-e-s des écoles genevoises de l'enseignement secondaire II, La Soupô, existe depuis plus de trente ans et voit défiler dans les rues de Genève des jeunes déguisés, dansant derrière les chars musicaux de leur école, depuis le collège André-Chavanne jusqu'au Parc des Bastions.**

L'ampleur prise par le cortège au fil des années – 3000 jeunes en 2013 – nécessite la mise en place d'un dispositif préventif plus étendu mais normal pour un événement de cette importance. Si la majorité des jeunes concernés profite de cette journée festive, certains débordements sont malheureusement constatés chaque année.

La consommation excessive d'alcool et des actes de violence isolés requièrent la collaboration de différents partenaires – La Soupô bien entendu, la police genevoise, les Transports publics genevois (TPG), la Ville de Genève, la direction générale de la santé, la brigade sanitaire cantonale, l'Association genevoise des Samaritains, le service santé de l'enfance et de la jeunesse, les directions des établissements concernés, l'université, etc. – afin de minimiser les risques et de garantir le bon déroulement de la fête, à laquelle une majorité de Genevois ont participé dans leur jeunesse.

Ainsi, depuis le mois d'octobre dernier, l'ensemble des partenaires susmentionnés accompagne le comité d'organisation de La Soupô pour définir le cadre de la célébration : un parcours visant à réduire les nuisances de circulation et un renforcement de la prévention des comportements à risque en matière de jets de projectiles, tout particulièrement les œufs. A ce titre, une séquence vidéo réalisée par La Soupô en 2013 (sur la base d'un message de prévention émanant de la clinique d'ophtalmologie des Hôpitaux universitaires de Genève), diffusée dans les TPG et au sein des établissements scolaires, devrait à nouveau rendre les élèves sensibles au risque de traumatisme oculaire suite à des jets d'œufs crus.

S'agissant de la consommation problématique d'alcool, la présence sur le terrain de la Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme et de Nuit Blanche?, la distribution par les élèves de plusieurs centaines de bouteilles d'eau installées sur les chars du cortège, une sensibilisation des organisateurs à la médiation et surtout une excellente collaboration entre tous les partenaires, élèves y compris, devraient permettre de perpétuer la tradition dans la bonne humeur.

*Pour toute information complémentaire :*

*M. Pascal Edwards, directeur du service de la scolarité de l'enseignement secondaire II, tél. 022 546 59 13.*



Genève, le 15 décembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport**

L'office de l'enfance et de la jeunesse lance un appel aux citoyen-ne-s

**L'office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ) lance un appel aux citoyennes et citoyens domiciliés à Genève prêt-e-s à accueillir de très jeunes enfants qui doivent provisoirement ou durablement être séparés de leurs parents.**

Il est nécessaire de trouver des familles d'accueil rapidement, en particulier pour les tout-petits qui sont en attente d'un nouveau lieu de vie éducatif et chaleureux indispensable à leurs premiers pas dans l'existence.

Face à l'urgence, l'office de l'enfance et de la jeunesse opte pour une campagne de notre temps : le bouche-à-oreille numérique.

La population est invitée à faire le buzz !

Les besoins d'accueil sont variés. Le week-end. Les vacances. A court terme. Sans délai. Ou encore pour un long bout de chemin.

Chaque cellule familiale susceptible d'être intéressée pourra compter sur le soutien de l'office de l'enfance et de la jeunesse. Conformément à la législation en vigueur, une évaluation des conditions d'accueil est obligatoire.

Les bébés et les enfants en attente ont besoin de nous pour se faire entendre !

*Pour tout complément d'information :*

*Francine Teylouni, directrice générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse, en contactant Mme May Piaget, directrice de la communication, DIP, ☎ +41 22 388 55 85 ou 079 606 06 69. [may.piaget@etat.ge.ch](mailto:may.piaget@etat.ge.ch); [www.ge.ch/oej](http://www.ge.ch/oej).*